2009

EUR 279
B 86

DEVX TRAITEZ DE CE TEMS.

Le 1. est de l'Impossibilité, & Impertinence du CONCILE, tel qu'il a esté demandé par Requeste au Roy, & des inconveniens qui en pourroient arriver.

Le 2. est vn discours sur l'histoire de l'Eglise ancienne, & Estat des Gaules, écrite par S. Gregoire E. de Tours, où sont decidees les principales controverses par les Peres, de quatre ou six premiers siecles.

Scheffer's Library
Purchased 20 Jan. 1963.

A PARIS,

De l'Imprimerie de FRANÇOIS HVBY, ruë S. Iacques à la Bible d'Or, & en sa Boutique au Palais en la gallerie des Prisonniers.

M. DC. XV.

Auec Priuilege du Roy.

TRAITEZ
DE CET AN S.

A MONSEIGNEVR LE PRINCE.

CES petits discours, MONSEIGNEVR, *ayant esté bien veus en divers lieux, & caressez de leurs premieres rencontres, quelques-uns m'ont fait entendre, qu'ils les desiroient voir ou revoir, pour y reconnoitre plusieurs poins des plus importans de la Religion & de l'Estat, qui y sont traitez sommairement, avec autres controverses convenables à ce tems, & propres à estre ramen-*

teuës en cette honnorable élite des plus pieux, genereux, doctes & signalez personnages de ce Royaume. Assemblée que vous, MONSEIGNEVR, *comme vraye tige de Saint Louys, & premier imitateur de sa pieté & de son zele vers l'Eglise Catholique & bien public, avez sagement procurée & divinement promeuë, & dont le bien & honneur qui en proviendra est deu à leurs Majestez & à votre Excellence, laquelle si elle se donne le loisir, entre tant de loüables occupations, de s'en faire lire quelques pages, luy plaise ne denier sa benigne & heroïque protection, au livret & à l'Autheur, qui priant Dieu pour*

votre prosperité, sous espoir de paroitre vn iour avec vn present plus exquis, ne souhaite que se pouvoir dire,

Vostre tres-humble
seruiteur,

D'AMBOYSE.

Approbation des Docteurs.

NOvs souz-signez Docteurs en la sainte faculté de Theologie en l'Vniversité de Paris, certifion auoir veu & leu vn livre intitulé, *De l'Impossibilité & Impertinence du Concile, tel qu'il est demandé par Requeste au Roy, Composé par Monsieur d'Amboise, Cheualier sieur d'Hemery, Conseiller du Roy en son Conseil d'Estat, & Maitre des Requestes ordinaire de son Hostel*, lequel livre nous a semblé doctement & exactement, composé à l'honneur de Dieu & de sa sainte Eglise, & n'y auon rien trouvé contrevenant à la sainte Foy & Religion Catholique. En témoin dequoy auon signé la presente attestation. A Paris ce 3. iour de Iuin 1608.

G. CHEHEREL.

F. D. RICHARD.

DV CONCILE.

DVRANT le ſejour que nous avon fait en ce lieu delicieux de Fontaine-bellaud, ſur la fin du Printems on nous a apporté de Paris deux petis livres imprimés en forme de requeſte à ſa Majeſté. L'vne pour la ſupplier de faire aſſembler vn nouveau Concile, & l'autre qui y ſert de reponce. Et pource que la premiere nous a ſemblé bien qu'impertinente, jetter les ſemences d'vne yvroye pernicieuſe, & la ſeconde bien que pleine de zele & de ſcience, n'en avoit pas aſſez amplement decouvert les vrais remedes: Craignant que ceſte maladie populaire ſe repande és eſpris de pluſieurs, auſquels toutes choſes nouvelles plaiſent, & qui ſe laiſſent ayſément tomber en ceſte contagion, pour eſſayer à y remedier & en couper les racines: i'ay donné quelques heures à cet écrit, afin de clorre du tout la bouche à ces demandeurs de nouveaux Conciles, & leur faire voir, que ce qu'ils demandent eſt non ſeulement impoſſible par les maximes qu'ils tiennent, mais infructueux, voire ſcandaleux & dommageable.

On ne ſera gueres empeſché à repondre aux raiſons de ce ſuppliant, qui ne ſe reconnoit eſtre ny Theologié, ny homme d'Eſtat. Il ne dit point à quelle fin il s'eſt mis à faire ce beau diſcours,

qui l'y a inuité, de quelle religion il eſt, pour qui il parle, de qui il eſt aſſiſté, ou auoüé. Pour ſe découurir bon François il fait vne choſe fort facile, que de louër les Atheniens en preſence des Atheniens. Son frontiſpice eſt employé en marqueteries de louanges d'vn Roy des merueilles, & merueilles des Roys, & y a quelques beaux traits tels qu'on en void és fleurs de bien dire, & n'entre en matiere qu'és pages 23. & 28. où il propoſe & conclud tout enſemble ſans rien prouuer: comme s'il vouloit dire, Apres tãt de victoires du Roy, vne plus glorieuſe l'attend. *Le vray point de la paix qu'il a acquiſe au prix de tant de trauaux & tant de ſang, c'eſt de reſtablir le ſeruice de Dieu. C'eſt vne debte que Dieu luy redemande: c'eſt noſtre ancre derniere. L'Egliſe eſt en la tutelle des Rois, ils ſont oints, s'ils y manquent Dieu tire de ſon treſor le vaſe de ſon ire par la diuerſité de religions. Les humeurs de ce grand cors ſe peuuent alterer auec le tems degenerans en impieté, & où Dieu eſt ſeruy diuerſement; il eſt à craindre que le Roy le ſoit auſſi. Il faut moyenner vne ſainte reconciliation des ames, & oſter aux remuans tous ſujets de nouueauté, & ſe garder de rencheute. Les enfans que Dieu a donnez au Roy, l'obligent d'autant plus à la ſeureté de l'Eſtat: il y faut ſuiure les exemples des Rois, qui ont repurgé & reformé l'Egliſe, & y ont fait des loix & capitulaires. A ceſte fin ont indit & aſſemblé pluſieurs Conciles en ce Royaume, ils ont fait des pragmatiques, ſelon la puiſſance qui leur en eſt donnee d'enhaut. Leur office eſtant d'engrader la tranſgreſſion des Commandemens de Dieu, ſans qu'il leur fuſt*

loiſible

loisible de toucher aux choses pures spirituelles, de peur d'encourir la punition de celuy qui fut frappé pour auoir mis la main à l'encensoir: ils ont joint le sacerdoce auec le regne, & chassé les faux profetes. Il faut rallier tous les peuples en même foy, mettre la main à l'œuvre, & faire de nous tous, vn même heritage & autres belles paroles dont toutes ses pages sont remplies, d'où il tire cete consequence, qu'il faut vn libre & legitime Concile tant de fois souhaité des gens de bien non passionnez, & que l'on a souvent rejugé mêmes matieres. *Que si vn Concile OEcumenique & vniversel ne se peut esperer, pourquoy* SIRE, *dit-il, n'en ferez vous tenir vn National, à l'exemple des Rois vos predecesseurs*, lesquels il ne nomme point: aussi n'ont-ils point de nom. C'est vne conclusion arrachee par les cheveux toute autre, voire toute contraire à ce qu'il auoit proposé: car des mêmes enonciations, dont il a rempli tant de fueillets, quand elles luy seroient confessees auec tant de deguisemens dont il vse, on en tireroit vne consequence toute contraire à la sienne, qui n'est nullement approchante, ny de verité, ny de verisimilitude, sinon en ce qu'il a confessé que ce n'est au Roy d'vsurper la fonction du sacerdoce, qui est separé du magistrat. Qu'il s'explique donc en quelle authorité vn Roy peut faire convoquer vn Concile vniversel, ou comment vn fils aisné de l'Eglise peu en ses terres en commander vn National, pour les poins de la Foy, esquels s'il se separe tant soit peu de la croyance vniverselle de l'Eglise: ne faut-il pas en

craindre vn schisme, qui seroit, dit S. Cyprian, comme qui voudroit retrancher vne branche de son tronc, ou vn ruisseau de la source, l'vn & l'autre secheroient. L'Eglise est vne, c'est la colombe, la parfaite, l'vnique, la seule Epouse.

Et pour ce que ce n'est mon intention de traiter ce point, ny vouloir diminuer tant soit peu les droits Royaux ny les libertez de l'Eglise Gallicane, dont il se targue sans les bien entendre: Ie n'ay pris la plume en main ayant icy ma memoire pour tous livres que pour convaincre ce discoureur d'absurdité, & arguer d'invtilité ceste demande d'vn Concile: afin que ceux qui prennent tant de plaisirs à faire des ouvertures: de nouveautez perdent le contentement qu'ils se sont donnez en ces reveries, quand on leur aura prouvé que tout ce qu'ils ont pensé & écrit ne sont que des chimeres, voire monstres d'opinions pernicieuses: & quand on aura leu & consideré ceste requeste, on en dira ce que dit celuy qui auoit ouy le Rossignol, ce n'est que babil & rien plus.

Quand ie parle de l'impossibilité de tenir vn Concile, ie veux dire tel que ceste requeste le demande, ie ne l'entens pas d'vn General: Car depuis celuy qui fut tenu en Hierusalem où les seuls Apostres eurent voix deliberatiue, nous en voions assez d'autres, qui se sont celebrez par l'Ordonnance de celuy qui a presidé pour chef au saint & premier siege de Rome, selon les necessitez & occurrences. Et croy que nul qui ait tant soit peu leu Histoires ne m'osera nier que ce

n'a pas eſté les Empereurs qui ont ordonné ny convoqué les Conciles, ains les ſucceſſeurs de ſaint Pierre, y preſidans par eux ou leurs Legats & vicaires à ce ſpecialement envoyez. Suffira le recit du tant renommé Concile de Nice, qui fut celebré environ l'an 336. où l'Empereur Conſtantin ſe trouva à l'ouverture en perſonne. Et ayant receu les plaintes de quelques Eveſques animez les vns contre les autres, il en brula en pleine aſſemblee les Cartels, leur prononçant ces mots: Ce n'eſt vous reverés Peres qu'il faut aſſujettir aux jugemens des Princes & Magiſtrats temporels, il n'y a que Dieu ſeul auquel vos cauſes doiuent eſtre reſervees. Par ainſi il ſe deporta volontairement de les juger en leurs differents, ſe contentant d'obeyr en general à leurs decrets, leur preſter confort, ayde, & main forte. Et bien qu'ils fuſſent 318. Evéques aſſemblez à Nice, le Pape Silveſtre ne laiſſa pas en méme tems ou environ d'aſſembler d'autres Eveques à Rome de ceux qui n'avoiét peu porter la peſanteur d'vn ſi lointain voyage. Et ceſt exemple enſemble de ſes enfans & ſucceſſeurs pouront ſuffire, pour montrer que le chef & les membres de l'Egliſe Catholique les ſeuls ſucceſſeurs des Apoſtres ont cette puiſſance de convoquer vn Concile & y determiner des points de la foy vniuerſelle.

A quoy donc noſtre diſcoureur s'adreſſe-il à notre Roy tres-Chreſtien pour luy donner cet avis d'vn Concile general, veu que quand il poſſederoit de fait, auſſi bien que de droit, tout ce que l'Empereur Charlemagne a iamais tenu en

l'Europe,& le triple,si est-ce qu'il ne le pourroit faire,& si on n'en sauroit rapporter aucun exemple,non pas méme vne pretétion. Si l'Empereur Raoul qui est à present l'auoit de soy entrepris de faire assemblee de Prelats de la Germanie pour chose concernant la Foy,ny les Electeurs & Prelats,ny les Princes & Potentats, Citez & peuples Catholiques ne luy voudroient rendre obeissance.

Les tomes des Conciles sont fort gros, les histoires tres-amples,vn seul exemple d'vn renvoy au Prelat d'Arles, ne peut faire ny loy ny regle. Que n'a ce donneur d'avis cotté ou remarqué quelque chose à ce sujet plustost que de discourir à veuë de pays?

La memoire luy manquant de garand, il s'est attaqué contre le Concile de Trente tenu en ces derniers jours,duquel il ose dire qu'il y a des nullitez sans en cotter vne seule,& sous vn prejugé que nos peres n'ont esté disposez de le recevoir, pour quelque ombrage, à cause d'vne cõcurrance de sceance d'Ambassadeurs, & que quelques Ecclesiastiques n'ont voulu laisser leurs exemptions, la pluralité de leurs benefices, ou la nomination de leurs indults, il veut inferer que nous ne deuon le tenir pour vniuersel.

A quoy s'il a pour soy Molineus,& Kemnits,il a cõtre soy Ruf,Gregoire,& Bellarmin: s'il a de son costé quelques Allemans,Frãçois& Anglois devoyez, il a pour aduersaires tous les bons & fermes Catholiques, qui comme enfans de l'Eglise soumettẽt le col au joug de leur bonne mere, & bien

& bien qu'en quelques lieux la promulgation n'en ſoit encore faite, ſi eſt-ce que Dieu n'y eſt point mieux ſervy qu'aux lieux où ledit Concile eſt de point en point obſervé, ſauf ce que l'on pretend de particulier pour ce Royaume.

Par ainſi de rejetter ce Concile ſi ſaint & en demander vn autre, on n'en doit rapporter autre reſponſe, ſinon qu'ils ne ſçavent ce qu'ils demandent. Car qui ſera plege & caution qu'en vn autre Concile on y puiſſe faire mieux & y contenter des appetits ſi dereglez, comme ſont ceux des Heretiques ou opiniatres, pour leſquels principalement telle conuocation ſe fait au nom du ſaint Eſprit. Ils ſe ſont touſiours fait croire que ce ſouverain Pontife eſt leur partie, qu'il craint les aſſembleés libres des Conciles, Seleidam en eſt tout ridicule ſur ceſte fantaſie, & en rapporte vn ſale pourtrait ou Embleme qu'il en attribuë à Luther d'vn Pape aſſis ſur vne truye, qu'il interprete la Germanie demandant le Concile, la pudeur deffend le reſte. Tant y a, qu'ils ont tort de publier que nous fuyon la lice, le bon droit & la poſſeſſion, & Dieu qu'il failloit nommer tout premier, ſont de notre coſté: pour mille Miniſtreaux, ou quelques Apoſtats defroquez qu'ils ont pour eux, nous avon dix mille Prelats, Paſteurs, Docteurs, plus que ſuffiſans, non ſeulement pour deffendre nos rempars, mais auſſi pour les aller attaquer iuſques dans leurs forts & caſemates, & ne faudroit qu'vne partie des Theologiens de Navarre, ou Sorbone, ou des ſeuls Ieſuites, Compagnie que

Dieu a ſuſcitée toſt apres la naiſſance de l'hereſie, pour eſtre celle qui en rapportera de plus beaux trofees.

Qu'ont oublié les Papes depuis Paul III. iuſques à Pie V. ſucceſſivement, les Empereurs Charles V. Ferdinand ſon frere, & Maximilian ſon fils, voires nos Roys leurs freres & Contemporains, pour faire que ce Concile fuſt libre & en lieu de ſeur accez? Le lieu a eſté choiſi à la porte & ſur la liziere d'Allemagne en vne ville où i'ay eſté, où l'on parle plus Tudeſque qu'Italien, ſur les confins du pas invincible de Rouveret, & de l'Eſtat de la Seigneurie de Veniſe. Qui a empeſché que les Princes, & Potentats n'y ſoyent venus, ou qu'ils n'y ayent envoyé leurs Ambaſſadeurs & leurs Paſteurs? Leur auoit-on pas dõné & juré ſeur accez? Et n'avoyent-ils pas moyen d'y venir ſous bonne eſcorte? Les Empereurs & Roys n'y avoient-ils pas engagé leur foy & paroles des Princes?

Nes'y eſt-il pas trouué quelques-vns de leur party, meſmes vn Eueſque de cinq Egliſes, deputé par le Clergé de Hongrie, & avoué de l'Empereur Roy de Boëme nommé André Dudits, qui propoſa en plein Concile le mariage des Preſtres, qui ſous l'eſperance qu'il auoit conceuë de l'obtenir, s'eſtoit avant que partir obligé par promeſſe à vne Dame dont il eſtoit extremement amoureux, & ſes raiſons ayant eſté iugees futiles ou non propres en tel tems, ſe retira-il pas depuis à Geneve, où Theodore luy dedia la ſeconde edition de ſes Poëmes Latins, luy donna

en sa Preface ceste qualité d'Ambassadeur audit Concile, auec eloge, & loüange, qu'il avoit mieux aimé viure chastement avec vne femme mariee, que se soüiller par paillardise ? Si donc les protestans d'Allemagne, les Zuingliens ou autres de leurs sectes, de langue Suisse ou Françoise, pour le voisinage qui leur a touché, ont mepriſé de s'y trouuer : sera-ce raison que leurs contumaces rendent nul vn acte si valable & si glorieux, dit Camerarius.

I'ay autresfois ouy dire audit Ioachim de Cambray, duquel i'ay ouy la vive voix en l'vniversité de Leipsic, que Filipes Melanthon son maistre & amy singulier, & duquel il ecrit la vie: avoit grand desir de se trouver à Trente, & y proposer doucement ses raisons, & qu'il avoit tousiours reconneu la Hierarchie Ecclesiastique, & succession des Papes, Evesques, Prelats, & que là il estoit demeuré d'accord de plusieurs points, voires mesmes iusques à reconnoistre cinq Sacremens : & disoit ledit de Cambray qu'il fut sur le point d'y accompagner sondit maistre, s'ils n'eussent esté detournez par quelques mauvaises ames ennemies du repos public, duquel Melanthon estoit desireux.

Qui n'est de merueille si le Roy François premier essaya le tirer pres de soy & entrer en conference auec vn homme si docte & si paisible, & qui s'attaquoit plus aux mauvaises mœurs qu'à la doctrine qu'il connoissoit estre tres-ancienne. Ce fut ce disciple de Luther, qui plus sincere que son maistre minuta la confession d'Ausbourg.

Si donc ce Concile ne plait à notre discoureur, que n'ouvre-il quelques raisons? Que ne se fait-il entendre s'il a quelque meilleur advis du moyen d'en tenir vn autre? Et quand il aura esté tenu, d'en faire mieux observer les resolutions? Car sans nous departir de l'exemple cy-dessus de ce grand Concile Nicene, les 318. Eveſques qui y furent de toutes les parties du monde n'eurent-ils au commencement qu'vne voix? N'y en avoit-il pas quelques-vns d'entr'eux favorisans l'Arrianisme? Ne demeurerent-ils pas vnze soustenans le party d'Arrius? En fin n'y en eut-il pas cinq du tout refractaires, refusans y souscrire, & nians l'eternité, egalité & consubstantialité du Fils de Dieu? Et que seruit pour lors la condemnation de ce grand Heresiarque, bien qu'il fust vaincu, si ne se tint-il pas pour convaincu? Ne publia-il pas autãt ses erreurs ou plus qu'auparavant par Apologies & Epistres, dont les exemplaires sont transcrits és histoires Ecclesiastiques, & y en est demeuré trop de taches en icelles, & mesme en quelques constitutions imperiales? Voire ne continua-il pas à vomir ses ordures, iusques à ce qu'il vomit son ame blaſeme en vn lieu digne de luy? Et sa mort & punition, bien que miraculeuse, ramena-elle au giron de l'Eglise ses disciples? N'y eut-il pas vn faux Concile à Rimini, qui s'efforça revoquer les saints Decrets & Canons de Nice? Constantius & les autres enfans & successeurs de ce grãd Constantin, ne firent-ils pas bande à part contre les Orthodoxes? N'envoyerent-ils pas S. Athanase, &

les bons Eveſques en exil, eſtabliſſant en leur lieu des Eveſques Arriens? Ceſt aueuglement ne filla-il pas les yeux de la plus grande partie de la Chreſtienté, iuſques à environ trois cens ans que la lumiere de l'Egliſe Catholique chaſſa bié loin les tenebres de l'hereſie de ces Trinitaires? Autant en pourroit on dire de pluſieurs autres Conciles, comme du premier d'Antioche, où quelques Eveſques, & entre autres ſainct Gregoire faiſeur de miracles, furent aſſemblez, & y cõdamnerent par la ſaincte Eſcriture les erreurs de Paul de Samoſate Eveſque du lieu, & le depoſerent: firent homologuer & confirmer le tout par le Pape, & en requirent l'execution & mainforte à l'Empereur Aurelian, & toutesfois Paul ne laiſſa pas de ſe porter pour l'Eveſque dudit lieu comme devant, & d'y repandre le venim de ſes opinions perverſes.

C'eſt comme vn bon, vray, legitime & vniuerſel Concile ne rapporte pas touſiours à l'Egliſe de ſi grands fruits ny ſi prompts qu'elle en a deſirez.

Donc il ne faut trouver eſtrange ſi tout le monde n'a ſi toſt aquieſcé à ce moderne Concile tenu à Trente, où les erreurs des ſectaires de ce tems ont eſté retranchez par le glaiue de la parole de Dieu. Que s'ils diſent qu'ils n'y ont eſté ouys en perſonne de leur viue voix, ils ne peuuent nyer qu'ils n'y ayent eſté ouys & examinez en leurs eſcrits. Mais quelles raiſons y euſſent-ils peu apporter que celles qu'ils ont publiées tant de fois, & d'où les ont-ils puiſées ſinon dans les

fant de Tolose n'y a eté assis en la chaire Episcopale : ce qui est dautant plus digne de remarque en tant de Siecles, esquels les chapitres ont eu droit d'élection, que ces livres écris à la main étoient demeurez en la poussiere en quelques librairies de saint Martin, jadis Abaye, ores sécularisee, ou de Maire-Moutier, en la quelle ce grād Confesseur avoit eté Moine apres auoir receu l'habit, & l'ordre d'Exorciste de la main de saint Hilaire.

Venon à cete derniere sorte de combats des saints Confesseurs, & Evesques mis en leur rang contre les faux Chrestiens, heretiques & schismatiques, qui ne sont pas moins importans que ceux des Martyrs cõtre les Tyrans. Le bon grain de la sincere parole de Dieu n'a pas si tôt germé és guerets de l'Eglise que l'ennemy a sursemé l'yvraye de la perverse doctrine, & bien que les Gaules s'en soient exemtees peut étre plus que les autres contrees, comme quelques anciens ont dit qu'elle n'estoit pas fertile en monstres: si est-ce qu'elle n'en a pas esté si absolument privilegiee qu'vn des Rois de la premiere race n'aye douté de la coëternité du fils de Dieu, dont il a fait abjuration & penitence, & quād saint Martin fut pris au cloitre, & de Moyne choisi Eveque de Tours, ce fut plustost par vne acclamation populaire pour son insigne sainteté, Dieu ayant ja par luy redonné la vie à deux morts, que par vn commun consentement de son Clergé, parmy lequel il y en avoit qui ne tenoient pas bien la foy Nicene. Et de ce mesme tems y

avoit encore quelque poignee de Sabellians, & Priſcilianiſtes, que ſaint Martin ne vouloit étre mis à mort. Quoi que declarez par le ſaint Siege, parce qu'il eſperoit par la douceur pluſtoſt que par le fer, les ramener à la bergerie.

La Septimanie que quelques vns ont appellee Langue de Goth, à preſent Languedoc étoit toute infecte par le voiſinage des Pyrenees, & contagion de ceſte peſtilente race Gotique, ſur laquelle nôtre Clovis, & autres ont remporté tant de celebres victoires, & qui pis eſt, il y reſtoit encore de l'engeance de ce Vigilance, qui a éſté ſi bien rembarré par ſaint Hierôme, ſur ce qu'il ne vouloit point qu'on fit des veilles ſur les reliques des Martyrs. Cependant les paſteurs de toutes parts étoient veillans ſur leurs troupeaux prés de livrer leurs vies pour leur bergail, toutes les Citez étoient garnies de bons & orthodoxes Evéques tirez parmy les plus eminés du Senat, & de la Nobleſſe, qui ne ſe marioient jamais de là en avant, ains tous ſe ſequeſtroient de leurs legitimes epouſes, s'ils en avoient ſuivant le fanal de céte lumiere de Poytou, voire de la Chreſtienté, S. Hilaire.

Leurs vies, mœurs, diſciplines, leurs abſtinences & chaſtetez, geſtes, rangs & ſucceſſions de ces Pontifes ſont icy fidelement décrites & rapportees, les bons honorablement rememorez, les mauvais n'y ſont pas épargnez, afin que chacun ſoit averti de faire non ce qu'ils ont fait, ains ce qu'ils ont preché. Et céte antiquité & ſucceſſion ſi bien rapportee depuis chaque premier

Theologie, ſçauant aux lettres & langues, où il dit qu'vn Pierre de Luques Chanoine regulier preſcha en Lõbardie vn erreur que le lieu où le fils de Dieu avoit pris chair & repoſé neuf mois en la Vierge, n'eſtoit point ſon ventre ny le lieu accoutumé aux autres enfans, ains ſa poitrine: & avoit ja gaigné pluſieurs bonnes gens qui penſoient que c'eſtoit detracter de la Majeſté divine, de croire que noſtre Sauveur fait homme avoit ſejourné au meſme receptacle des autres fils d'Adam.

L'on n'aſſembla pas le Concile, mais ce Pierre fut cité à Rome où ſe trouverent quelques Prelats & Docteurs, & par vives raiſons & textes pris des originaux Hebrieux & Grecs, on luy fit connoiſtre ſa faute, qu'il abjura & ceux de ſa ſuyte publiquement avec penitence exemplaire: comme autrefois on auoit fait en France à ce Beranger Archidiacre d'Angers, qui pour expier ce qu'il avoit mal ſenti du S. Sacrement de l'Autel ſe rendit moyne à Cluny. Pierre Abaillard, duquel i'ay quelques œuures, fut ainſi convaincu, comme le temoigne Othon Friſing. & P. venerable Abbé de Cluni, & mourut bon Catholique.

Ce qui nous mettra en train de parler des Conciles particuliers pour vne province ou nation, puiſque noſtre diſcoureur en demãde, au moins vn national, comme ſi noſtre nation ſeule eſtoit malade & infectee des erreurs de ce tems. Et pleut à Dieu qu'ainſi fut & qu'il n'y eut rien de changé qu'en la forme, la matiere ne delaiſſeroit d'eſtre bonne.

Mais

Mais puisque notre pouvoir ne s'estend que sur les notres, puisqu'il ne faut pas perdre l'espoir de revoir encor chez nous reflorir l'Eglise primitive, puisque c'est du Roy seul qu'en dépend l'establissement és terres de son obeissance, que luy seul peut donner ceste tranquilité à l'Eglise Gauloise par sa main puissante, & qu'il y est obligé par les graces singulieres qu'il en a receuës du Ciel, il faut qu'avec ceste paix de l'Eglise il y maintienne le repos & prosperité de son Royaume: ce qui ne se peut faire si nous ne sommes vnis en vne Religion. Dieu autheur de paix & concorde nous la fera rechercher. La maladie n'est point mortelle ny incurable, si nous voulon, recognoissons en la gueriſon, rendon nous capables les vns & les autres des remedes qui puissent operer au salut commun.

O les belles paroles en gros, disoient saint Ambroise & Aurel Prudens contre Symmach. Mais venon à en dire quelque mot en detail. Donnez vous à entendre, ouvrez nous vn moyen de faire ce que vous dites, & de le rendre possible & faisable, & puis montrez nous-en les effects. Vous parlez de guerir des malades, & n'en donnez aucuns remedes, & ne dites pas si les malades, demandent gueriſon.

Qui entendez-vous par ces malades? entendez-vous les Catholiques? ils vous repliquerõt à haute voix, qu'ils ne le sont point. Dieu mercy. Que la foy & doctrine qu'ils tiennent a touſiours esté, & est la vraye, l'vniuerselle & seule qui meine à salut. Qu'avant Luther & Caluin toute la Chrestienté estoit d'vne seule croyance,

cés, les annees courantes par le date de son passage au Ciel, duquel le tombeau & pelerinage a été de pareille veneration & indulgence que ceux des deux Apotres à Rome : selon qu'il est raporté en vn Concile de Macon : & à qui saint Sidoine l'Apolinaire Evéque d'Auvergne, rend témoignage que son cors étoit venerable à toute la terre, lequel témoin luy étoit proche d'environ soixante ans, gendre de cet Empereur Avitus, qui ayant renoncé à l'Empire s'achemina à Brioude, d'où notre Autheur estoit natif, pour y prendre l'habit de Religieux. Nous ne saurion donc assez loüer avec ce docte Cardinal Baronius, la pieté, la deuotion, la diligence, & l'ardant zele de notre bon Auvergnac, & sa fidelité à ne rien raporter que par bons archives & preuves autentiques, & n'en déplaise à ceux qui ont été si hardis de desirer en luy quelque plus exacte jugement pour en discerner vne partie de ses miracles d'avec les autres. Car tant s'en faut qu'il en aye trop amassé, qu'au contraire nous pouvon dire avec saint Augustin, vint & deux de la Cité, chapitre huit, que par oubliance, ignorance ou nõchalance, plusieurs miracles ou memoires des Martyrs sont échapez ou pressez sous le silence, tellement que les Cartageois mémes ont ignoré le miracle qui est avenu à gloire de Dieu dans Cartage.

O que les gouts & appetis des hommes sont differens & bizares ! Que veritablement il a été dit par Salustе, que chacun se flate & se relâche à croire & recevoir ce qui luy vient plus à gré !

Les vns se sont dolus & complains de la trop exacte curiosité au denombrement de ses miracles, en voicy d'autres qui querellent qu'on a omis quelques vns, & entre autres au recit du baptéme & sacre du Roy Clovis par saint Remy, notre Gregoire n'a point parlé de la sainte Ampoule qui y fut envoyee des Cieux, cõme vn present exquis, & gage futur aux fils ainez de l'Eglise: de là est venu que Haillan & autres ont bié osé en douter, voire entrer du tout en deni par vne negative: Gregoire dẽ Tours n'en a riẽ dit, il ne l'eut pas oublié, je ne suis donc pas tenu de le croire, & qui sçait si ç'a été par oubliance, ou par faute des Libraires & copistes, qui ont laissé quelque periode au bout de la plume? Quoy que ce soit, Aimiõ le dit, vn sẽblable miracle est dans S. Sulpice, & autres susnõmez, qui affermẽt que pour s'étre froissé les membres d'vne lourde cheute allant à Matines, ce saint gisant malade receut du Ciel pareille fiole pleine de baume, dont il fut oint, & divinement guery à vn instant: Laquelle ampoule a été gardee en l'Abbaye des Apotres de Marmoutier, & l'avon veuë servir au Sacre & Couronnement du Roy à Chartres: Ainsi qu'en fait foy le livre du feu Eveque du lieu: Quant à celle de Reims, que pourroit ce donc étre celle que nous avon été voir en grãd devotion à saint Remy, qui a servi depuis vnze siecles à tant & tant de Rois? Que pourroit-ce donc estre ce petit vaisseau diafane plein d'vn bâme divin, qui exale vne odeur si soüeve, & surnaturelle, par l'inspection duquel on fait ju-

cerez? Ie parle à vous & à ceux qui vous ressemblent ou applaudissent, qui ne sont ny chaus ny frois, ains en danger d'estre vomis. Prendrez vous pour certaine, veritable, & inviolable croyance, celle qui se resoudra en ce pretendu Concile National? Si vous la prenez, ou vous n'en avez gueres iusques à present, ou n'y estes gueres constans. Si vous ne la prenez point, vous auez tort de l'auoir tant desiree, requise & publiee à cri & cor. Et qu'aviendra-il si ce Concile dure long tems? s'il se depart sans rien conclure, vous demeurerez des attendans, & i'atten de voir ce que vous respondrez à vn qui a parlé à vous auant moy.

Par l'issuë de ce Concile National on conseruera l'ancienne religion que nous auons tenuë depuis que S. Denis premier Euesque de Paris l'est venuë annonçer en France, & l'a seellee de son sang sur le mont des Martyrs. Depuis que sainct Remy a baptisé & oint Clovis: en ce cas qui se fera fort, que ceux qui s'en sont detraquez y veulent r'entrer? Comme en semblable si on confirme, ce que Dieu ne veuille, celle que Calvin le premier de tous les François y a inventee & annoncee depuis les soixante & tant d'ans, passerez-vous soudain de notre cham, en celuy de l'ennemy? y serez-vous suiuy des autres qui ont vescu si Catholiquement en la foy de leurs peres? Quant à moy, ie proteste que ie n'en feray rien, & prie Dieu m'envoyer plustost la dissolution du cors & de l'ame, que i'y vueille penser, & croy que tout bon Chre-

ſtien en ſoit de méme, & n'y pourrion étre forcez par quelconque authorité temporelle. Reſteroit donc que des deux on fit vn meſlange que l'on appelleroit vne reformation ſelon ledit Concile: & ie feray pareille proteſtation de ne l'embraſſer, & croy que nul n'entrera en ce tiers party, s'il n'eſt de vos ſemblables. Et en ce cas, la France ne ſera plus le premier membre de l'Egliſe, ains par vn retranchement aura ſa foy à part; elle & vous croirez peut-étre que Dieu alors fabriquera pour cétte nouvelle religion vn nouveau Paradis, n'eſtant raiſonnable que l'ancien Paradis reçoive autres que ceux qui ſont decedez en la foy ancienne. Cela vous a eſté ietté devant les yeux tout auſſi toſt que vous auez voulu paroitre, & on n'y a point veu de vous aucune repartie que ie ſçache, peut-étre qu'avez eſté traité trop doucement.

Répondez y donc, & par méme écrit à ce que ie vous veux encor obiecter, & nous dites les moyens par leſquels vous voulez qu'on parvienne à ce nouveau Concile, cõment il ſe tiédra, qui vous voulez y eſtablir, & recevoir pour Preſidés, pour ſouverains Iuges, qui pour Greffiers ou Secretaires, & ainſi des autres particularitez ſans leſquelles ce Concile ne ſe peut tenir; & faites ſi bien, que le Sieur du Pleſſis n'eſſaye plus faire de ſa perte ſon gain.

Et tout de ſuitte n'oublirez les moyẽs de le faire garder, obſerver, & entretenir en ce Royaume, à Paris, à la Rochelle, à Montpelier,

Nimes, & en Bear, & autres lieux, & que le tout se face en charité. Vous serez vn grand Apollon : Si vous ne dites rien de pertinent à ces interrogatoires, nous ne croirons pas en vos profeties, & diron que vous auez abusé de votre bien dire, & de notre loisir.

Il me souvient du tems que nous endurion à Tours vn exil volontaire, attendant que la victoire du Roy, nous rendit comme elle a fait notre patrie, vous y estiez cõme il est à presupposer. Il s'y publia enuiron l'an 1592. vn liure sur ce mesme suiet d'vn Cõcile National, & pourroit bien estre que ce fust de mesme Autheur, & que ceste requeste y a voulu renvoyer pour y avoir omis & supprimé ce qui se trouvera dans ce liure, que ie tins pour reprouvé dés lors, & ne l'ay veu depuis tant ie l'ay mespriſé. Si n'ay-ie pas oublié le principal subiect des reveries de ce cahier : Ainsi ie les appelle, parce que l'Autheur avoit songé creux & tiré ce luy sembloit la verité du fonds du puis de Democrite: il se feignoit Catholique, & tels regnards sont plus dangereux, comme il fut dit à vn qui se feignoit des penitens bleux, & escriuoit des filippiques contre le sainct Pere, nioit qu'il fut successeur de sainct Pierre, ny que sainct Pierre eust esté à Rome, bien que son seiour & predication & mort à Rome, soit chose tenue constante par la premiere Loy de notre code, afin que ie n'en touche autre passage que celle Loy, faite y a douze cens ans. Ce declamateur, eust mieux

fait d'oter le masque, mais il y en a qui pour leur ambition prendroient le tulban. Dans ce livre donc on auoit inventé cette forme d'vn Concile chimerique, qui estoit d'assembler vint & quatre Evesques des plus doctes & mieux versez aux saincts lettres, & pareil nombre de Ministres, dont il vouloit que trois de chaque costé fussent pris pour greffiers qui écritoient au vray tout ce qui s'y diroit & passeroit. Que douze fussent pris de part & d'autre pour disputer, & le reste qui estoit neuf Evesques & neuf Ministres, pour iuges & deffiniteurs souuerains: & que ce qui seroit par eux iugé, conclu, & arresté en la foy, demeurera pour ferme croyance. Voila ce livre redigé au petit pié, & voudroi bien sçauoir si c'est à ce liure que notre discoureur a eu égard, si telle ouverture luy plait ou à ceux qui sont de ceste farine, ou à ceux qui font vraye profession de la religiõ qui se pretend reformee. Ie dis tay apertement qu'elle ne plait à aucun Catholique, & que pour faire vne transaction ou arbitrage, il faut que les deux parties y consentent. Ce n'est pas peu de chose de compromettre de sa foy & de son salut, mesmes en petit nombre, lequel biẽ qu'il soit facile de l'augmenter, si sera il petit eu égard à ce qui est de l'Eglise, qui emplit les quatre coins & le milieu de la terre.

Feignon qu'apres les chaudes & ardentes disputes de ces vaillans champions, la balance soit tenuë si iuste, que ny l'vn ny l'autre n'aye gueres d'avantage; ou bien s'ils en ont l'vn sur l'autre,

que les juges du cham soient partis entr'eux, & demeurent fermes sans pancher d'vn costé en l'autre, cõme les juges sous le Roy Salomon qui ne pouvoient discerner la vraye mere d'avec la fauce, si leur Roy n'eust esté inspiré de Dieu. Et ceste similitude n'est pas mal à propos, puisque de ces deux femmes, l'vne qui veut couper l'enfant est figure de la fauce Eglise, & l'autre qui ne peut partager Christ, c'est la notre. Si ceste-cy ne vous plait, en voicy vne plus recente. On a veu souvent és chãbres mi-parties, que les Catholiques y sont demeurez d'vn auis, & les autres d'vn autre. En ce cas ne se pourra donner arrest qui vaille, & par ainsi les parties rentrerõt en plus grande involution que devant, & faudra aller chercher vne autre assẽblee ou conciliabule pour les departir: Et si chacun en ceste secõde chambre tient ferme pour sa Religion, ou pour sa passion, ce sera vn progrez à l'infini.

Tournez le fueillet, si de nos Evesques vn ou deux passent en l'opinion des Ministres, voila le procez jugé, s'il passe seulement de deux ou trois voix: comme aussi en cas que deux ou trois Ministres reconnoissent la Verité, l'Antiquité, l'Vniuersalité de l'Eglise, voila vn arrest diffinitif prononcé contre toutes les nouveautez profanes. Et en l'vne de ces deux especes ou en la tierce, qui seroit ou d'vn interlocutoire ou d'vn avis temperé, ressentant ne sçay quoy de l'vn ou de l'autre, tous les espris des François demeureront attentifs, quel sera l'accouchement de ceste montagne: & comme il a esté touché cy-

dessus

dessus, il y en aura peu qui pour cela veulent lacher prise de la Religion qu'il aura auparavant retenuë, soit de son pere & ancestres, soit de son choix. Vous sçavez trop mieux dire vous autres libertins de consciences, que Religion veut estre persuadee, & non commandee.

Contemplez de grace en quelles absurditez & impossibilitez nous font retomber ces reveurs, qui se feignent en leurs esprits des monstres, pour les domter à leurs bons poins & aisemens; & en rapporter des chariots de triomfes tirez à cheuaux blans dans les nuës.

I'ay esté contraint rapporter icy cette ouverture d'vne conference pour la decision des controverses. En Alemagne, apres que les Pasteurs ont disputé, les Princes ordonnent telle Religion qu'ils veulent, puis la font changer à leurs peuples comme bon leur semble.

Puisque notre nouveau discoureur a tant dit de belles paroles, & n'a rien ouvert sur ce passage: & aussi afin qu'en vne seconde impression il mette la plume au vent & decouvre ses pensees, se souvenant toutesfois des loix des Thuriens, qui ont ordõné punition aux forgerons de nouveaux Edits & inventions quand elles ne se trouvent vtiles ny faisables, ains qu'en fin elles sont reprouvees:

Sur tout ie prieray nos discoureurs, qu'en leurs avis donnez ou à donner, ils ne fassent plus cette faute si notable, que de bailler aux Evesques pour compagnons des Ministres, allans du pair avec eux. Il y a deux mille Ministreaux sans les

diacres, anciens & peres consistoriaux, qui tous voudroient se parangoner à nos Prelats.

Si on leur demande où ils ont trouvé cela, en quel livre, il faudra qu'ils demeurent confus, & qu'ils confessent que c'est de leur seule cervelle: parce qu'en nul Concile, à commencer depuis celuy de Hierusalem tenu par les seuls Apostres, ne se trouuera qu'autres que les Evesques ayent esté assis avec voix deliberative. Celuy de Nicee, dont a esté parlé cy dessus, fut tenu par 318. Evesques, auquel Vincent & Victot Prestres de l'Eglise Romaine, qu'on a depuis appellez Cardinaux, & Osius Evesque de Cordouë tindrent la place du Saint Pere, & y assista ce grand saint Hylaire de Poitiers, ornemẽt des Gaules & fleau des Heretiques. Le Concile de Constantinople fut confirmé par le Pape Damase. A celuy d'Ephese presida saint Cyrille Legat de Celestin, qui le confirma. Et ainsi des autres d'Orient: car en Occident Calixte tint le 1. de Latran, Innocent III. le second, Innocent IIII. fut à Lyon, Clement V. à Vienne, Eugene IIII. à Florence, qui sont tous generaux, autres que les Evesques n'y ont eu suffrage concluant: tous les determinans y sont sousignez de leurs noms, & des Citez de leurs titres. Ce qui se voit plus particulierement au Concile de Sarde, solemnisé par 300. Evesques, en celuy de Milan par plus de 300. Celuy de Rome de 116. d'Antioche confirmé, en Trulle de 90. Et pour passer d'Orient en Gaule, celuy de Mayence de 130. celuy d'Aix la Chapelle de 365. souz Charles-Magne Empereur & Roy, qui en

procura six ou sept autres, à Chaalons sur Saone, Trionville & autres lieux pour la reformation des Mœurs.

Sur ce suget les quatre premiers qui ont esté tenus contre Beranger ont bien censuré quelques mœurs des Prestres: mais aussi ils ont touché vn point notable de doctrine de la realité du cors de Dieu en l'Eucharistie, & de la transsubstantiation, que peu de François reuoquoient en doute. L'vn desquels Conciles se tint à Versel, où presida Leon IX. sur le xj. siecle, & encores vn à Mantoüe, & encore vn à Latran de 118. Evesques, & par tout Beranger condamné à se retracter auec abiuration & penitence publique. En quoy ie ne peux me garder que ie ne remarque en passant l'erreur de Sabellic, qui attribuë à Sylvestre III. & de Calvin contre Vvestfal, qui donne à Gregoire II. ce qui est du tems & Papat de Leon.

Et ie pourroy sur ce suget épuiser toutes les Chroniques & tous les tomes des Conciles, comme d'Arles, Aurange, Agde, Tours, Rheims, Paris, Orleans, si ie ne craignois estre trop exacte en chose qui se reconoit si facile & si notoire, que en nul desdits Conciles n'y a eu autres que des Evesques qui y ayent eu voix deliberatives. Que si on me dit, qu'il y a eu des Heretiques, non seulemẽt qui y ont esté ouys & se sont defendus, mais aussi qui y ont opiné. Ie repon que les Heretiques non Evesques y ont esté ouys comme accusez, & des Heretiques Evesques y ont aussi opiné; mais ç'a esté en qualité d'Evesques, non iugez Hereti-

ques, comme il a esté touché cy dessus du Concile de Nicee, & de son contraire à Rimini tenu par faux Evesques, & ainsi des autres. A Nicee tout ne se passa d'vne voix, & y eut quelques Evesques opiniastres qui n'y vouloient sousigner, & alla cette contumace si avant, que d'vne seule heresie d'Arrius s'en engendra quatre familles, des Eunomians, Macedonians, Eustatiens, & Meletians, en la mesme sorte que d'vn seul Luther comme d'vne Hydre sont renees sept testes.

Ie crain d'auoir trop employé de langage à demontrer qu'autres que les Evesques n'ont eu voix aux Conciles. Que s'il s'y est trouvé des Abbez, Prestres, ou Docteurs, ce n'a esté que pour y donner avis : comme se voit des Conciles de Basle, Constance, & Trente, & faut que notre discoureur & tous ces demandeurs de Conciles en demeurent d'accord, ou qu'ils apportent leur preuue au contraire.

Que s'ils me disent que leurs Ministres sont leurs Evesques, ils auront à le prouuer, car on ne leur en confesse rien, sinon qu'ils le voudroient bien estre, ou en avoir le revenu plustost que la fonction. Diacre en Grec & Ministre en Latin, c'est tout vn, i'en ay cotté cy dessus le nombre effrené.

Il n'y a en la Gaule Françoise que quatorze ou quinze Provinces, & enuiron six vingts Dioceses, selon le calcul de Papirius. Il se trouveroit bien en tel endroit autant de Ministres, diacres, anciens & gens de Consistoire ; que si tous ceux-là se presentoient pour y entrer & deliberer, ce

ſeroit vne ochlocratie & confuſion dangereuſe. Et pourquoy non, ce diroient-ils, puiſque ce ſont nos Prelats, nous avons trois Eveſques ou quatre à Charenton. On repond qu'ils ne ſont point Eveſques ny de fait ny de nom; car ce mot de Miniſtre ne peut ſe rapporter à celuy d'Eveſque, quoy que Beze oſa bien dire vn iour au Sieur de Lanſſac, vous voyez le pauvre Eveſque de Geneve, il n'en manque ſinon le revenu, que Calvin ſe repent d'avoir laiſſé vſurper à l'hoſtel de ville qui leur en paye petite penſion. Et ſi leur dire avoit lieu, bon Dieu quel Chaos, qui renverſeroient tout ce deſſus-deſſous. Seigneur des armees combien, ſont multipliez en peu de tems les ennemis de ton Eſpouſe: mais il ne te chaut de vaincre en petit, ou grand nombre.

Il y a plus de trente-cinq ans que feu Meſſire Iean de Hangeſt, qui a eſté cinquante-ſept ans Eveſque & Comte de Noyon, Païr de France, fils d'vne d'Amboiſe, me donna, comme il me faiſoit l'honneur de me cherir, vn livret qu'il avoit fait imprimer, intitulé de la deffẽſe du ſacré ſacerdoce fait par Iean Ficher Eveſque de Rocheſtre, celuy qui depuis repandit ſon ſang pour la foy en Angleterre: ce livre plaiſoit à ce docte Prelat, qui ſe contenta toute ſa vie d'vn ſeul benefice, & a rendu l'ame à Dieu octogenaire entre mes bras.

Le ſuget en eſtoit pris ſur ce que Luther avoit voulu oſter tout ordre de Clericature, & par conſequent toute Prelature, diſant en ſa captivité qu'vn chacun de nous eſtoit vray Preſtre & Sacerdot, duquel mot i'vſe volontiers pour l'a-

voir emprunté de cet excellent esprit, le feu sieur des Portes mon ami singulier.

Ce bon Prelat Anglois decouvre l'erreur de Luther, en ce qu'il avoit osé maintenir que nul Chrestien n'estoit point plus Clerc ou Prestre que le moindre des Laïques, interpretant ce texte de saint Pierre de la Sacrificature spirituelle de nos prieres & bonnes œuvres. Où en seron nous donc logez, si suyvant cette belle doctrine tout chacun confusément & autant l'vn que l'autre, vouloit se dire sacrificateur, sous ombre que S. Pierre appelle les Chrestiens race éleüe, royale prestrise, & là dessus enseigner, baptiser, donner les sacremens, avoir sa voix aux assemblees, & qu'elle fust non seulement contee, mais pezee à la balance des Evesques. O Dieu en quel tems t'a il pleu nous reserver!

C'est pourquoy les Anglois reiettant cette monstreuse opinion ont retenu quelque ombre de clericature & d'Evesques. Telle est l'Impossibilité d'vn Concile où chacun veut estre aussi grand maistre les vns que les autres, & ne faut point que Messieurs les predestinez de la religion pretenduë reformee fassent des honteux sur l'absurdité de cette proposition: car on la peut puiser en plusieurs de leurs livres, & entr'autres en l'histoire du President de la Place, qui dit qu'environ l'an 1560. il se tint vn synode ou assemblee de Ministres aux faux-bourgs S. Germain des prez lez Paris: où furent resoluës & arrestees entr'eux XL. propositions, regles & canons synodaux. Dont le premier estoit, que nulle Eglise

ne se pourroit dire superieure d'vne autre. Le 2. que nul Ministre ne se pourroit dire plus grand qu'vn autre.

N'est-ce pas abandonner à chacun de croire ce qui luy viendra à gout, sans crainte d'estre repris? Le Ministre de Vaugirar publira telles folies qu'il voudra en sa chaise, & dira à celuy de Paris qu'il n'a que voir sur luy. N'est-ce pas rendre pair à compagnon clers & lais pesle-mesle. Que si le Ministre d'vn village veut y tenir des propositions erronees il n'en pourra estre repris: comme le Curé de son Evesque, & l'Evesque par son Archevesque, & encor moins pourra-il estre chatié par le Ministre de la cité prochaine, puis que l'vn n'est pas plus que l'autre, & faudra de iour à autre faire vn synode ministerial.

Ce que prevoians les Allemans, mesmes les Saxons, ils ont estably trois pasteurs aux trois citez de L'electorat, Lipse, Vitemberg, & Drestem, qui sont entr'eux de puissance égale, pareils en ordre chacun commandant aux pasteurs de son destroit, & de l'vn y a appel au second, puis si la sentence du second est diverse du premier, y a appel au troisiesme, tellement que les deux voix emportent la tierce, sans que pour cela l'vn soit plus que l'autre, parce que l'on commence tantost à cestuy-cy, tantost à cestuy-là, & qui est auiourd'huy premier ou inferieur, sera demain troisiesme ou superieur. Il n'y a que 40. Evesques & 7. prouinces de la Germanie, que seroit-ce si les Pasteurs les vouloient contre-balancer? Cela seroit trop absurde.

Cette police que i'y ay obſervee ſe trouvera meilleure que celle de nos Genevois ou François, & Ecoſſois qui y aviſeront: car ils n'ont eſté cy deuant gueres bien d'accord, pour l'Election des Miniſtres, que Pierre Ramus vouloit eſtre choiſis par les ſuffrages de tout le peuple. Et Beze n'y voulut appeller ny ouïr que les ſeuls Miniſtres. Et pource le fit condamner ſcilmatique en l'aſſemblee de Nimes, où fut fort diſputé ce mot de Cheirotonie pris des actes des Apoſtres. Dites nous donc en conſcience où en ſommes nous reduis, s'il falloit que chacun ſe peut dire Preſtre, Ancien, ou Miniſtre, ayant égalle part & portion au Sanctuaire du Seigneur, & voix égalle en la deciſion des doutes de l'Ecriture.

Dieu nous en garde: tenon nous pluſtoſt à l'ordre Eccleſiaſtique, où les vns ſont Eveſques, dit S. Pol. les autres Docteurs, Preſtres, Diacres, Superieurs, Inferieurs, & chacun ſelon ſa vacation & vocation, bel ordre comme la pointe d'vne armee bien ordonnee. Suffit que les Eveſques gardent leur intendance, chacun en ſon Dioceſe & non plus: car vne Egliſe ne doit avoir qu'vn ſeul Chef & Epoux, & ne ſe prouvera qu'en pas vn Concile il y ait eu plus d'vn Eveſque Orthodoxe de chaque Dioceſe. Leurs noms, titres, citez, & ſouſcriptions qui ſont au bas de chaque Regiſtre, actes & canons le demonſtrent plus clair que le Soleil de midy.

Qu'on ne parle donc plus de tenir vn nouveau Concile, ſi ce n'eſt ſous la forme ancienne, ſous l'authorité du ſaint Siege, congregation des ſeuls

Eveſques,

Eveſques, bullez, ſacrez, & ayans receu l'impoſition des mains d'autres Eveſques, & ſous l'aſſiſtance des Princes temporels qui y tiennét main forte tant à la convocation qu'à l'execution de ce qui y ſera decreté. Et lors ſi la congregation au nom de Dieu eſt legitime, ie ne fai doute que le ſaint Eſprit n'y ſoit le preſident inuiſible, qui inſpire au ſaint Pere ou ſes Legats & grands Vicaires, & à tous les bons Eueſques ce qu'ils auront à dire ou à faire pour le bien de la Chreſtiété vniuerſelle: autrement ne faut-il croire que tout Concile ait eu l'aſſiſtance du ſaint Eſprit. Il y en a eu de faux & mal convoquez, où les heretiques ont fait des brigues & menees pleines de hontes & blasfemes, qu'il a fallu revoquer & corriger par autres Conciles plus ſaints & legitimes.

Tout le monde ſera bien d'accord que le temoignage, le jugement & deciſion ne doit depédre que des Apoſtres & Profetes, & de toute l'Ecriture Sainte & Canonique. Mais d'autant qu'il n'y eut onc hereſie ſi abſurde ou ridicule qui n'ayt eſté fondee ſur quelque paſſage de la Bible mal entendu & tiré par les cheveux, comme les Arriens ſur ce texte, *Mon pere eſt plus grand que moy*: ce qui ſe de voit entendre quant à l'humanité du fils. Si faut-il que l'Eſcriture alleguee en temoignage ſoit interpretee ſelon le vray ſens de toute l'Egliſe, Peres & Docteurs anciens d'icelle: car les Controverſes ne naiſſent pas ſur les mots nus, ains ſur leur interpretation.

L'hereſie, dit S. Hylaire, vient du ſens & non de l'Ecriture : c'eſt le ſens & non la parole qui ſe convertit en crime. Et ne faut point que quelqu'vn preſume aporter des gloſes à ſa poſte, ny des interpretations cerebrines, auſquelles nul des vieux Peres ne ſongea onc: ce ſeroit vn abus trop groſſier. Si l'Eſcriture ſe peut entendre d'elle meſme, ou par conference d'autre texte d'icelle, à la bonne heure, il s'y faut tenir: mais ſi le texte en eſt obſcur, ou de ſoy meſmes, ou par l'obſcurité que les opinions diverſes y apportent: en ce cas il faut avoir recours au venerable accord de toute l'antiquité, & à ce que elle en a decidé par écrit, ſans vouloir étriuer contre ce conſentement vniverſel, authorité de tant de ſiecles, & proteſter d'erreur contre l'Egliſe qui ne peut errer.

Ne nous feignon point que l'Ecriture Sainte ſoit par tout ſi facile, qu'il ſoit permis au vulgaire & tant ſoit petit de l'interpreter, comme eſtant capable de ce qui eſt de Saint & de divin.

S. Auguſtin liure de la doctrine Chreſtienne en dit tout autrement, Que l'Ecriture ſainte eſt partie facile, & partie auſſi difficile: aſſavoir aiſee à entẽdre en quelques endroits, afin que la faim des ſimples & humbles y ſoit promptement raſſaſiee. D'autre part obſcure, arduë, & de dure intelligẽce, afin que par ceſte obſcurité elle ſoit en plus grande veneration, qu'elle ne ſoit foulee aux pieds de la populace, & qu'il y ayt vn bon ordre en l'Egliſe par les degrez des enſeignans & des enſeignez. Et pour ceſte meſme raiſõ, la pre-

dication a esté interdite au moindre sexe, bien qu'il y ait des femmes qui se pensent aussi habiles & spirituelles que des hommes, temoin celle qui se vantoit d'entendre toute sa Bible en frãçois, à laquelle à l'ouverture du livre fut demandee l'interpretation de ce texte du Sage, Mieux vaut, dit-il, l'iniquité de l'homme, que la femme bien faisante. Ce que ne pouvant entendre ny soudre celle qui se disoit entendre toute l'Ecriture sur le doit, elle demeura toute confuse & depite iusques à en ietter son livre à terre. Ce texte se peut entendre du danger de la conversation.

Nos controverses ne furent onc des simples mots & termes de la parole, elles sont de l'interpretation, quand les vns disent qu'on la doit entẽdre de ceste sorte & les autres d'vne autre à leur fantasie, pour exemple, Tu es Pierre, & sur ceste Pierre ie batiray mon Eglise.

Saint Augustin dit qu'il y en a trois explications, l'vne sur ceste cõfessiõ que tu as faite, la seconde sur ceste pierre, se demonstrant soy-mesme, & la troisiesme sur saint Pierre mesme, comme Prince des Apostres, chef de l'Eglise, premier & grand Vicaire de Dieu. Mais le mesme saint Augustin dit, que les deux premieres sõt reprouvees de l'Eglise qui n'en retient que cette derniere explication. Pourquoy donc est-ce que nos modernes prennent pour eux les deux opinions rejettees de l'antiquité, & rejettent celle de toute l'Eglise approuvee d'ancienneté. Combien d'absurditez, s'il estoit permis à chacun de gloser

à sa poste, & que les simples idiots & profanes peussent se vanter d'avoir vn saint Esprit en leur manche comme les Anabatistes.

Vous donc qui discourez à plaisir de ne point couper ny de coudre cette premiere robbe, qui est d'vne seule tisseure, ne craignez vous point de la depecer en mille lopins, par l'ouverture que vous faites d'vn Concile National, où n'y aura si petit surveillant ou membre de Cõsistoire fust-il pere jardinier, Herpeter, on ne sçay quoy de moins, qui ne veille auoir suffrage & parler haut. Il n'y aura si petite fueille qui ne veille porter son ombre, chacun dira sa ratelee. Est-ce à vostre avis le secret de l'vnion parfaite & tranquillité, le train qu'a suiuy cette Eglise invisible en quatorze siecles?

Si vous diray-ie encore vn mot avant que sortir de là, & vseray d'vne similitude fort à propos ce me semble. Vites vous iamais vn ou plusieurs procez entre freres ou proches parens, pour l'execution du testament de leur pere, ou ayeul, ou pour leurs partages suyuant la Coustume des lieux? Leurs differents sont-ils pas tousiours fondez sur vne clause d'vne disposition, ou prenant trait à mort, ou entrevifs, ou d'vn Codicile, ou d'vn Contract de Mariage mal entendu, quand les vns prenent cette clause à leurs sens, & les autres la retorquent à leur proffit: ainsi d'vn point & article de Coutume qui combat vn autre article de la mesme Coutume. De chaque costé, on allegue des loix, des gloses, des opinions de Docteurs, & le plus souvent deux parties se fon-

dent sur vn mesme Bartol. Que fait la Cour en cet endroit, elle appointe les parties en droit à escrire & produire, bailler cõtredits, elle void leurs pieces qui sont le plus souvẽt toutes semblables, mais diversement induites, elle balance leurs raisons & allegations, peze & calcule les conseils des Docteurs, puis donne son arrest, par lequel gain est donné à l'vn & perte à l'autre. Et qu'est-ce auec chose gain de cause, sinon que la Cour prononce que cetuy-là a le mieux entendu la clause de la Loy, ou de sa piece sur laquelle le procez estoit fondé.

Ainsi s'il est licite de parãgonner les choses pures sacrees de la Religion, à ce qui est de la iustice temporelle, nos differents ne sont pas sur ces mots de l'Ecriture qui d'eux-mesmes sont sans doute, car nous en sommes tous d'accord des termes d'icelle: ils sont sans plus sur l'interpretation, & là où elle est claire ou de soy ou par autre texte qui s'y rapporte n'y a nul procez. Mais si les vns disent que ces mots, *Cecy est mon cors qui sera livré pour vous*, se doivẽt entendre par foy ou par figure, comme quand il a esté dit, Ie suis la vigne, ie suis la porte, & qu'autrement s'en ensuyvroit des absurditez en nature: si les autres soutiennent au contraire que ces paroles sacramentelles sont claires & expresses, & se doivent entendre selon que la letre le porte, & que le pere celeste qui les a proferees en sa derniere Cene & proche de la mort volontaire qu'il alloit endurer pour ses enfans d'adoptiõ, n'eust pas voulu leur parler ambiguement, non plus qu'vn pere qui

laisse son dernier testament à ses enfans bien-aymez n'a intention de leur tenir vn langage qu'ils ne puissent entendre, & dont ils ne puissent tomber d'accord entr'eux. Et quant à ces figures ou tropes dont il a vsé en autres passages des Evangelistes prechant ses disciples, il n'a iamais vsé de ce pronom *hoc* ou de ce qui le signifie en la langue dont il a vsé, si ce n'a esté pour demonstrer vne parfaite verité, & non vne translation ou metonymie. Que d'ailleurs si nous ne prenon que la figure & non la verité du cors, nous n'en aurion pas plus, ains en recevrion moins, que les enfans d'Israël, & que pour en oster toute doute y auroit esté adjouté ce mot cors, qui sera livré pour vous, sang qui sera repandu pour vous. Si donc nous n'en prenon que la figure, il n'y auroit que la figure du cors qui auroit esté livree, ou du sang repandu pour nous. Et ne fait rien, qu'vn cors ne peut estre en deux lieux, car nos sens ne s'etendent outre les cors naturels, & ne peuvent iuger des secrets de la Divinité, ny borner sa toute puissance. Soit ainsi qu'en S. Iean 6. il soit predit que la mãducation du cors de Dieu sera spirituelle, cela empesche-il que l'institution de la Cene ne se doive entendre de la corporelle, laquelle ne deroge en rien à la spirituelle, ains y est necessaire? Et quãt à ce qu'il y est dit la chair ne profite rien (ce qui s'entend de l'imperfectiõ de nostre nature) cela ne se peut prendre de celle de Iesus-Christ, que luy mesme a declaree estre vivifiante, & seroit blasfeme nier que sa digne chair ne serve de rien, puisque le Verbe a esté fait chair.

Et quand bien ce seroit encore de ceste mesme chair de Christ qu'il seroit dit, qu'elle n'est profitable, cela se peut interpreter, si elle est prise sans la foy necessaire.

Soit encores que par quelques textes de S. Augustin se trouve que les sacremẽs sont signes comme le serpent au desert: les sacremens pour estre signes de ce qu'ils signifient ne s'ensuit pas qu'ils ne soient en verité. L'eucharistie signifiant que Dieu vray homme a satisfait pour tout l'Humain lignage en Croix en la remission de nos pechez, ne laisse pas de contenir reellement le corps & le sang de celuy qui l'a donné en propos si clairs.

A cela on replique & duplique deça dela & de saint Iean VI. & de saint Paul aux Cor. & autres endroits, que les Catholiques monstrent estre si formels que Luther mesme confesse avoir bien desiré pour nuyre au Papat, que ce ne fust le vray cors: mais n'auoit osé le nier contre vne verité si specifique. On ne manque point de textes ny de Docteurs de part ny d'autre, de sorte que par trop de conflicts d'altercations, on fait plustost fuïr qu'aprocher de quelques vns la veritable resolutiõ Et apres avoir bien crié pour ce mot de Transubstantiation, & desnié qu'il soit dans l'antiquité des écris des Peres, on le trouvera dans S. Ambroise 4. des sacremens, quand il dit que le pain est converti: n'est-ce pas à dire transmué de substance?

Si y faut il vne fin, puisque par vos discours vous le voulez ainsi, & que pour reunir au trou-

peau des brebis égarees, il faut ce dites vous vne vnion & concorde, qui ne peut venir que de ce tant reclamé Concile, auquel ne faut esperer que le saint Esprit qui en doit estre le President prononce les Arrests de foy en forme visible, comme en robbe rouge, ne que par tenter Dieu il s'y face quelque nouveau & oculaire miracle.

Où puisera l'on donc les arrests? és diuins oracles s'ils s'y trouvent clairement exprimez, & sans dispute & que les juges en conviénent. Mais s'ils n'en peuvent ou n'en veulent convenir, il faudra auoir recours aux juges sans passiõ, à l'antiquité des seize siecles du Christianisme, aux Apostres & hommes Apostoliques, & de là descendre d'annees en annees par la premiere, ij. & iij. centeines, & recueillir les venerables cendres & reliques des écrits certains & aprouvez des Evesques & Peres orthodoxes, & tenir pour article de foy ce qui a esté determiné & témoigné, nõ en vn lieu seul, comme à Rome qui est le premier siege, mais par toute la rõdeur du monde vniuersel, & si vous trouvez en ces trois cens ans premiers, puis és trois cens ans subsecutifs: (car depuis mille ans qu'estoit saint Gregoire Pape nul n'en doute, qui a dit que sur les quatre generaux Conciles, comme sur vn Cube solide s'eleve la structure de la Foy) s'il se trouve dis-je que ce passage de l'Eucharistie aye esté interpreté, tenu & creu, comme il l'a esté au mesme sens que le tiennét encore les Catholiques, lors dites que toute l'ancienne Eglise a jugé pour eux, & que

que ce sera à nous de payer cõme on dit les espices, & que ceux qui n'y voudront acquiescer, qui ne voudront ouyr l'ancienne Eglise, qui nieront ses principes ne sont dignes d'entrer en lice, & ne sont nullement à recevoir.

Messire Louys Seruin digne Auocat general m'a montrè vn vieil manuscrit Grec de ce Concile de Nice duquel i'ay extrait deux Canons de l'Eucharistie cõformes à ce que l'Eglise en a creu & croit encor à present. Il le pourra communiquer aux curieux.

Qui aura quelqu'autre avis plus propre & faisable sur ce sujet qu'il le mette en auant au nom de Dieu, car sans cela ie ne peux comprendre que l'assemblee nouvelle, qui est demãdee puisse revssir à son honneur & repos de l'Eglise, ains au lieu de faire surgir la Nef sainct Pierre par bonace à vn bon port de seureté, on la pourroit rejetter en haute mer parmy les écueils bans & rochers où elle peut bien estre heurtee & entr'ouverte, mais non iamais abismee par l'assistance de son pilote eternel.

Ne pretez point l'oreille à ceux qui veulent examiner les anciens Conciles par l'Ecriture, c'est à dire par leur sens libre, qui veulent faire croire, que les Apotres & Apostoliques ont erré, qui s'atachent à quelques vices de nos Ecclesiastiques, qui croyent n'estre raisonnable que leurs aduersaires soient assis pour les juger. Ceux qui recusent ainsi tout, ne trouvent jamais des juges à leur gré. Il seroit encore moins apparent que les Ministres ou anciens qui sont sortis de

Ce meſme conſentement vniverſel de l'Egliſe pour le purgatoire, nous ſervira pour les indulgences, la preuve de l'vn ſervant aux autres, qui ſont en l'Egliſe vn treſor infini & inepuiſable de ſatisfaction des paſſions de Ieſus-Chriſt, vraye propitiation pour les pechez de tout le monde, auquel, bien qu'il n'y en aye que trop, s'apliquét auſſi les paſſions de la Vierge, & de tous les Sains, ou de ceux qui n'ont pas peché, comme ſaint Iean, ou de ceux qui ont plus paty, que ne requeroient leurs pechez. La diſpenſation duquel treſor eſt donnee au Pape & Paſteurs en ces mots: Ce que vous delirez en terre, ſera delié au Ciel. Math: 16. Comme nous voyon que ſaint Pol en la ſeconde aux Corinthiens leur écrit qu'il a donné indulgence, & a relâché vne partie de la penitence à vn qui avoit commis inceſte, Tertulien au livre des Martyrs, & ſaint Cyprian troiſiéme des épitres, témoignent que les penitens s'adreſſoient aux Martyrs, mémes à ceux qui étoient encores en priſon, attendant le jour de leurs ſupplices, ou plutot de leurs couronnes, afin qu'à leurs recommandations, les Evéques leur relachaſſent quelque choſe des peines & penitences enjointes. Prudentius ne laiſſe vne ſeule de ces couronnes qu'il n'y ait tiſſu des fleurs que les penitens vont cueillir aux cimetieres des ſains, & luy méme n'oublie pas ſes voyages, qu'il dit avoir faits en l'hymne de ſaint Caſſian.

Le Concile de Nice premier, Canon 11. y eſt expres, qui fera que pour ne r'entrer en cete ma-

tiere si doctement traitee par ce grand Bellarmin. Ie me contenteray de montrer que notre autheur ne les a pas ignorees, quand il recite les voyages & peregrinations faites par des penités en Hierusalem, à saint Martin, à saint Iulien, & autres lieux de devotion pour y obtenir relâche & remission de leurs offences.

Que veut-on plus puis que ce méme Flacius avec ses sectaires de Magdebourg en la quatriéme centaine chap. 6. confessent que telles peregrinations penitencieles ont cõmencé du tems du grand Constantin, ce qui toutesfois est faux; Car selon Eusebe livre 5. saint Alexandre qui soufrit Martyre plus de cent ans auparavant, & duquel ils font grand cas, passa en personne jusques en Hierusalem. Aussi fit sainte Helene mere de cet Empereur, & saint Nicolas. Melaine noble matronevoyagea en la méme Cité chap. 40. livre 1.

Saint Hierome epi. 17. fait mentiõ d'vn nombre de grans & sains personnages, qui depuis l'Ascension en ont fait autant, & y ont adoré les sains lieux, & les traces des piés, qui y sont Marquees au coupeau d'où Iesus-Christ monta aux Cieux. Ie ne dy point qu'aux actes 8. le more vient adorer de bien loin en ce Temple, & qu'au 20. saint Pol se hâte pour s'y acheminer en vne Pentecote: suffit sur ce point, comme en tous autres de nous tenir à la determination de ce Concile de Trente session 25. dont les Theologiens rendent trois pertinentes raisons. Que c'est vn signe evident que nous avon l'amour

catious, ny ſes Apotres auſſi en leurs écris, ny autres apres eux, n'ont condamné cette doctrine & croyance : ains ſe trouuera pluſtoſt des paſſages anciens pour l'aprouver, que pour la reprouver.

I'omets les Verſions corrompuës & tirees par les cheueux, les chapitres tronquez, les additions aux textes & annotations pleines d'impoſtures pour ſurprendre les ignorans & les rudes. I'omets auſſi que les vns tiennent pour canonique vn livre que les autres declarent apocryfe, c'eſt à dire revelé & non pas mauvais, comme aucuns ont penſé. L'Epitre aux Hebrieux, celle de ſaint Iaques & autres canoniques, l'Apocalypſe de ſaint Iean dit Theologien, la Sapience, les deux d'Eſdras, l'Eccleſiaſtic, & autres, n'ont-ils pas trouvé des contrediſans & murmurans tant de çà que de là le Rhin ? & ſemble qu'il ait eſté loiſible à chacun de s'en dõner des reuelations particulieres ſans rien deferer à l'Egliſe, à laquelle ſeule apartient prononcer & declarer vn livre canonique, comme nous voyon que de pluſieurs pretendus Euangiles elle n'en a embraſſé que quatre ſuffiſãs à ſalut. Qui n'oit point l'Egliſe qu'il ſoit comme vn Publicain ou Payen.

Qui detracte de tant d'Anciens & vniuerſels Conciles, où n'y a que redire, & meſmes de celuy de Trente, comment ſe rendra-il à vn nouueau National ou particulier ? Comment mettra-on d'accord Sara & Agar, ſi ceſte-cy n'eſt reconuë pour ſervante & eſclave, & ceſte-là pour dame & maiſtreſſe & épouſe legitime?

Ie m'apreſte à la fin ſi j'adjoute vn mot contre celuy qui a blamé par tout le Concile de Trente, & en la page 25. loüé & magnifié le Colloque de Poiſſi. Quant au Concile de Trente, qu'il n'a amais bien leu, ie penſe que par autres & par moy cy deſſus a eſté prouvé à ſuffire qu'il eſt faux ce que dit ce diſcoureur page 29. qu'en ce Concile qu'il reconnoit n'auoir rien augmenté ny diminué de l'ancienne croyance les pons de *la doctrine n'ont eſt diſputez auec parties capables & legitimes contradicteurs, que les Proteſtans & autres Sectaires eſtoient abſens, n'y ont point eſté ouys, qu'il n'y avoit libre accés, ny ſeureté, qu'il eſtoit bien aiſé de determiner ſans eux, & que le Pape s'y eſtoit vſurpé vn pouvoir abſolu.* Ayant ſatisfait en paſſant cy-deſſus, & montré qu'il n'a tenu qu'à eux qu'ils n'y ayent aſſiſté, & que le lieu eſtoit ſeur, & qu'il y en eſt bien venu d'entr'eux qui en toute liberté ont propoſé & ſouſtenu propoſitions exhorbitantes, & s'en ſont retirez comme ils eſtoient venus. Et quant à l'authorité du ſouverain paſteur qui y eſtoit par ſes quatre Legats, il ne l'a euë que telle qu'elle luy appartient, demeurant à chaque Eveſque ſon ſuffrage libre, & par l'avis de Docteurs que chacun avoit amené auec ſoy en particulier.

Et pour ſceller la validité de ce Concile, ie me cõtenteray de l'authorité de l'Egliſe à laquelle tout Chreſtien doit plus deferer que l'Ecollier qui s'arreſtoit à ce mot, Le maiſtre l'a dit. Que veut on plus, la verité eſt touſiours victorieuſe, Maiſtre Charles du Moulin ce celebre Iuriſcon-

sulte des Gaules & des Germanies, qui auoit écrit contre les abus des petites Dates, & contre ce Concile, en fin comme mieux conseillé a voulu mourir en la foy d'iceluy, reiettant la secte qu'il avoit embrassee, comme le temoigne ce grand historien Monsieur le President de Thou.

On a publié vn livret portant faux titre des actes du Concile de Trente, qui n'est qu'vn ramas imparfait de quelque instruction d'Ambassadeurs, harangues & epitres duquel on n'en sçauroit tirer autre preuve, sinon qu'il y fut traité du mariage des Prestres dont a esté touché cy-dessus, & de la communion sous les deux especes dont l'Empereur se fit entremetteur pour les Bohemiens. Et semble que le Roy Charles IX. fut convié d'y entrer, & de suyvre les memoires de l'Auocat General Cappel de creer par le Roy vn Patriarche à Paris.

C'est trop méprendre à vous, de mettre en contrebalance le Colloque de Poissi, duquel vous dites que *plusieurs gens de bien, s'il n'eust esté entre-rompu, esperoient vn heureux succez à l'honneur de Dieu, repos & consolation de la France.*

O que vous estes mal instruit de la verité de cette histoire, & me pardonnez si je le vous dis, comme ie vous pardonne si pour l'aage vous ne l'avez peu voir, & pour n'en avoir beu és pures sources des vrayes histoires, ains seulement és bourbes Genevoises, ou en quelques epitres Latines que Beze en écrit à son maistre Calvin:

vous n'en avez peu avoir certaine connoissance, vous en iugeriez tout autrement, & ne donneriez pour exemple de concorde le Colloque de Poissi, d'où est sortie la furie qui de son funeste flambeau a embrasé les quatre coins & le milieu du Royaume.

Apres que le petit Roy François eut dissipé partie de ce nuage qui élevé & grossi à Nantes étoit venu fondre en la Touraine, & que par son decés trop precipité, il laissa le sceptre à son frere Charles IX. à peine aagé de xi. ans, sous la tutelle de la Royne sa mere, les Estats commencez à Orleans, où Messire Charles de Marillac Archeuesque de Vienne, Maistre des Requestes fut rebuté pour avoir fait cette mesme ouverture d'vn Concile National, puis lesdits Estats remis à Pontoise, vne partie des Ecclesiastiques fut mandee à Poissi pour le fait des Decimes & autres affaires du Clergé, & pour trouver moyen d'acquiter le Roy: dont quelques Grands suivans quelques Princes reculez & mal contens, dit la Serre Ministre, prindrent occasion de mander iusques hors du Royaume des Ministres, & les faire ouyr en pleine assemblee par forme d'amiable Conference. Les Catholiques firent aussi des Remontrances à la Royne Mere, qu'il ne leur falloit prester l'oreille, & n'en eurent autre reponce, sinon qu'ils estoient sugets du Roy, qui leur vouloit prester audience.

Par ainsi Beze, Pierre Martyr, Marlorat, Viret, & 8. autres furent introduits en la salle du refectoir des Dames, où fut faite à peu pres cette

harangue, qui depuis a esté imprimee, & se passa quelque apres-dinee à discourir de l'Eglise & du saint Sacrement, contre lequel furent proferez quelques blasfemes que le vieux Cardinal de Tournon ne peut souffrir. Les Prelats & Docteurs montrerent bien, qu'à tort on leur impose qu'ils fuyent la lice, car ils raporterent autant de victoires que de combats. Mais de tout ce qui se disoit ou faisoit de jour, Beze & ses compagnons en dressoient la nuit de faux memoires, qu'ils repandoient le lendemain dedans & dehors la France, affoiblissans les argumens des Docteurs, & fortifians leurs foibles raisonnettes pour se donner bon jeu, comme il s'est decouvert par les livres de part & d'autre.

Il y eut quelques Docteurs que l'on soubçõna avoir voulu entrer en composition, comme Depense qui a bien fait perdre ceste fausse opinion de luy, par son docte traité de l'Eucharistie. Il y eut quelques Evesques qui se meslerent d'estre comme amiables compositeurs. Le Cardinal de Chatillon portoit la cause de ses freres & avoit envie de rappeller de Savoye sa Haute-ville qu'il épousa depuis. Messire Iean de Monluc Evesque de Valence, & Messire Antoine Carraciol Prince de Melse, Evesque de Troyes y haranguerent, & fut dit de cetuy-cy, qu'il ne cesseroit de parler iusques à tant qu'on luy eut donné acte qu'il avoit apris à parler du tems qu'il estoit Abbé de saint Victor, & qu'il portoit les armes comme se disant Capitaine des Ecoliers de Paris, où il eschappa seul la condamnation d'vn crime qui

ne

ne pouvoit etre que de deux, & sa complice fut razee & muree. Depuis il se deposa de son Evesché, & se fit elire de nouveau par cinq ou six de sadite ville. De l'autre plus vieil i'ay eu l'hõneur de l'avoir aproché & pratiqué plus particulierement mesmes à Vvarsau lors de l'Ambassade en l'election de Pologne: & ce que i'ay peu y conoitre ç'a este qu'il etoit de grande literature & grand esprit & fort remuant comme elevé au cloitre de la Reole, & pour n'avoir eu le chapeau apres tant d'Ambassades esquels il avoit aquis reputation; il portoit vne dent de lait au Pape & à toute la cour Romaine, penchoit fort à la doctrine des Protestans & des vieilles souches de Cabrieres & Merindol, où il disoit se vouloir retirer & marier sur la fin de ses iours, & disoit prou de mal de Beze & de tout le Consistoire de Geneve, n'aprouvant leur doctrine qu'en ce que bon luy sembloit, & avoit son catechisme à part: au reste digne serviteur du Roy & de la Couronne. Il s'est reconu decedant à Tholose.

Si donc en cette nouveauté il a decouvert quelque chose de ce qu'il avoit sur le cœur, si luy & Carraçiol ont mis la plume au vent sous le Cardinal, ce n'est pas pourtant à dire que de ce Colloque il y eut esperance d'en tirer du fruit. Il a este dit cy-dessus qu'en presque tous les Conciles il y a eu, ou peu avoir quelques Evesques tombez en heresie qui n'ont laissé de assister & opiner, n'ont voulu onc se reconoitre: à Rimini, qui n'etoit legitime Concile le nombre des Arriens emporta les Catholiques.

Mais cela n'avint à Poissi où le nombre des tiedes Prelats etoit petit en tout, & des mauvais c'etoient les moindres. On proposa aux Ministres la confession d'Ausbourg, s'ils la vouloient maintenir ils la desavouerét & en presenterent vne toute contraire, se des-vnissant du tout d'avec Luther & Melanthon leurs peres, dont se voit : comment on eut peu s'accorder en ce Colloque entre les Catholiques & les Protestans de France, que ces mesmes Protestans n'ont peu iamais symboliser auec les Germains, qui ont tenu & tiénent nos Genevois pour Sacramétaires, sans leur vouloir prester la main de fraternité.

Et encore cette leur Confession fut elle pas representee au Roy auec ces mots, Qu'ils consentent que les Prelats l'examinent, Que le Roy preside auec son Conseil, sans que les Ecclesiastiques jugent, que tous differens se decident par la parole de Dieu, que deux secretaires de chaque part conferent les cahiers, & finalement le tout fut converti en Conference particuliere, sans conclusion, sans resolution aucune qui donnât fin à ces troubles : ce sont les mots de la Serre.

Survint à Poissi le Cardinal de Ferrare Prince Italien affectionné à la fleur de Lis, & de toute la reformation on se rapporta au Concile de Trente, où l'on dressa quelques memoires touchant la correction de quelques ceremonies & l'vsage du Calice, prieres en vulgaire pour vne partie dans les parroisses, & le reste tomboit sur quelques debauches de mœurs.

Si ces articles euſſent eſté accordez, dit ce meſme Miniſtre, ils euſſent ſans doute ebauché le chemin pour ramener à l'vnion de l'Egliſe beaucoup de provinces ſeparees, appaiſé les troubles de ce Royaume, ſatisfait à pluſieurs conſciences troublees & empeché plus grand ſchiſme.

Tirez de cet hiſtorien comme du ſac de partie aduerſe telles pieces que vous voudrez, vous n'en aurez point la preuve que vous vous eſtes promiſe pour haut-loüer ce beau Colloque, qui ne pouvoit aporter aucun fruit, puis qu'il n'eſtoit ny aſſemblé à l'effet des poins de la foy, ny par licence de qui la pouroit donner. Combien en a eſté ſanglante la cataſtrofe, guerres civiles, provinces revoltees contre vn Roy pupille, villes ſurpriſes, l'Anglois & le Reitre en France, preſtres maſſacrez, temples ſaccagez & demolis, quoy plus la mort de deux cens mille hommes.

Muguetez tant qu'il vous plaira, & ſans corrival, les tenebres & vanitez de Poiſſi, nous aymeron de tout noſtre cœur la lumiere & verité de Trente, & vous ſouvienne que telles comparaiſons ſont odieuſes, & n'y a nulle communication de Beliat avec Chriſt.

Et afin que par quelques exemples qui émeuvẽt quelquefois plus que les raiſons, ie vous repreſente, comme dans le Bouclier d'Achille la difference des deux Citez, ie vous veux montrer, que telles conferences nationales, provinciales, ou particulieres, ne porterent iamais profit, ains de grands dommages, & que tels mau-

vais arbres produiſent d'ordinaire de mauvais fruits.

Parton de noſtre France pour ne decouvrir ſi ſouvent les mauvaiſes humeurs de notre patrie, en laquelle ſi les conferences publiques ont eſté ſi tragiques & funeſtes, les privees n'ont engendré que de la dureté & opiniatreté, comme celle de l'hoſtel de Montpenſier, de Barbeſieux, de S. Germain, entre le Docteur Cahier & vn Miniſtre, finalement celle de ce lieu de Fontainebellaud qui a eu de ſi notables champions, ſpectateurs, teſmoins & juges. L'entrebatement des nues oppoſees n'engendre qu'eſclairs, foudres & eclas de tonnerres.

Paſſeron nous le trajet? Voiõ vn Roy qui avoit par ecrit ſi bien terraſſé Luther, & depuis relevé & embraſſé ſa doctrine, abhorant celle de Zuingle que ſon fils a miſe en credit, montrant combien peut vn ſeul chef pour le changement de la croyance: Et ſi la derniere Royne qui a commandé à baguette au ſpirituel & au temporel, n'a ſçeu empeſcher depuis l'an 60. l'origine & progrez des Puritains en ſon Iſle. Il vaut mieux traverſer le Rhin, autrement nous ferion tort à l'Alemagne, puiſque c'eſt elle qui a couvé & eclos deſlors le debat & diſpute pour les indulgences. Mirent elles pas cet apoſtat aux chams, qui ne fit que s'en aigrir contre ceux qui le provoquoient ſous la faueur de l'Electeur de Saxe, qui moyenna à Vuitemberg & depuis à Lipſik le conflit entre Eckius & Karloſtat premier ecollier de Luther, duquel Karloſtat le fils fut de-

puis ouy à Trente où il proposa & se defendit du mieux qu'il peut, puis conneut & abjura les erreurs paternels.

L'Evesque avoit-il pas bien fait de s'y opposer, jugeant prudemment que cette contention ne feroit qu'alumer le feu dauantage, & animer la vie nouvelle de l'heresie naissante, il n'en reussit autre chose sinon sur ce qu'on obiecta à Luther qu'il estoit fauteur des erreurs des Boëmiés, il le nia, protestant n'avoir onc esté & n'etre Hussite. La suite à fait paroitre du contraire, aussi prennent ils Iean Hus & Hierôme pour leurs Apotres: ce sont les premiers pourtrais dans Beze.

De l'assemblee de Marpruk que le Langrave pressa & fit tenir en Octobre 1529. ie ne la daigne proposer pour exemple du peu de fruit qui en revint: car elle se fit entre ses seuls adversaires, Luther, Melanthon, d'vne part: Zuingle, Oecolampade, Bucer, d'autre: & n'y fut appellé aucun Catholique. Ils se batirent à la preche sur divers poins, mesmes sur la Cene.

La pomme de discorde se roula tellement parmy eux, qu'apres plusieurs injures ils se separerent l'vn à Ourse, l'autre à Pouge avec ce mot, qu'il falloit atendre qu'vne autrefois le saint Esprit leur revelat la vraye intelligence des paroles de ce grand Mystete de la Cene. Et ne se faut esbahir s'ils n'ont peu s'entre-vaincre l'vn l'autre, car les plus doctes Lutheriens n'ont peu abatre la simplicité des Anabaptistes.

L'issuë de cet abouchement à Marpruk qu'a-

porta elle sinon du souffre dãs le gosier de Zuingle, qui ne vomissoit que flames contre les Cantons Catholiques, s'essayant seduire leurs sujets contre les aliances ? dont survint cette celebre bataille du 4. Octobre 1531. où l'auteur de la Tragedie avec trente mille hommes furent defaits par 18. mille Catholiques, & s'en ensuyvit encores d'autres pertes, & en fin les Cantons accordez en telle creance que chacun voulut.

A on mieux fait en ceste notable diete d'Ausbourg, où l'Empereur Charles se trouva en personne assisté d'vn Legat, de Princes, & Prelats Catholiques?

L'Electeur de Saxe, le Duc Iean Frederic son fils, les Ducs de L'vnebourg, Prince d'Anhalt & autres, qui pour estre de differente creance protesterent de s'vnir entr'eux contre le Pape, dont le mot des Protestans leur demeura.

Melanthon, Pomeran, & Ionas y presenterent leurs cahiers aprouvez de Luther, que l'on appella depuis la Confession d'Auguste, où entre autre chose y a, qu'ils reçoivent & honorẽt la Messe, lesquels mots sont reïterez en l'Apologie pour icelle Confession. Les Zuingliens en furent repoussez par la dissimulation de l'Empereur. Ekivs & Cocleus firent passer carriere à Melanthon à Brẽse & Schenepie ces deux derniers estans Prestres reniez & turbulans, qui garderent Melanthon de se relacher. Et là dessus s'en ensuit le decret, portant delay aux Protestans de se resoudre de leurs doutes, iusques à ce que le Concile en ait determiné. Melanthon

montra lors sa modestie, s'avoisinant par cette confession plus pres que l'on n'avoit fait de la foy Catholique: mis cette Confession fut bien tost changee, alteree, defiguree, renouvellee, rapiecee, d'autant de pieces que le pour de Straesbourg.

Ces engeances ont pris les noms de Vbiquitaires, Deistes, Triteites, Stancariens Adamites, Sabbathayres, Davidites d'vn Georges David, Menonistes, Servetistes, & les pires que tous Adiaforistes qui ne trouvent rien de mauvais, & pensent estre sauvez quelque part qu'on les loge: ainsi que i'en trouuay vn iour vn fort docte en mine, qui sur la diversité de tant de Religions que ie luy proposay, & que les Princes voire les Bourgmaitres presument faire des Conferences, & ordonner de la croyance à veuë de pays: il me respondit comme tout confus, qui croira & sera baptisé sera sauvé. On ne va pas par vn seul chemin à si grand secret; c'est la grandeur de Dieu de se faire servir chacun à sa mode. Ie fus fort estonné & m'arrestay à luy montrer sa faute lourde.

O que Luther qui estoit aux ecoutes eut beau suget de voir les cartes bien meslees à son occasion. Il n'eut pas les mains gourdes, il ecrivit deçà de là, & detrépa son encre en plus de fieleuse amertume que jamais, & fit tant qu'vn autre colloque de Haguenau fut remis à Vvormes presens l'Empereur, le Cardinal Granvele, le Nonce Campege depuis Cardinal & Legat. Vne diete à Spires, vne nouvelle iournee à Regens-

pruk s'evanouirent en fumee, & sur ce qu'on mettoit en propos le Concile à Trente: Luther osa bien publier de voix & d'escrit, qu'il ne demandoit ce Concile pour reformer sa doctrine, mais pour la faire ouyr publiquement, & y abolir la Papauté, & y a continué en cette bravade, empeschant tousiours ledit Concile iusques à sa mort en Fevrier 1546. cependant chaque Magistrat establissant telle Religion que bon luy sembloit, comme les Centuriateurs s'en pleignent en la sixiesme.

De ces disputes Theologales on est entré aux Martiales. L'Electeur Iean Frederic de Saxe, le Lantgrave de Hess, le fils, le frere de l'Electeur, les Ducs, de Brunzuic, & Lunebourg, le Prince d'Anhalt, & douze Contes tous bravés sur leur terroir, & autres Princes & peuples Confessionites recueillent le long du Danube presque quatre vingts mille hommes de pied, dix mille chevaux, & cent pieces d'artillerie, envoyant le heraut à Bauiere deffier Charles cinquiesme qui n'avoit dix mille hommes, & receut en peu de temps quelque secours du Pape, & des Ducs de Florence & Ferrare, & de ses pays bas de son frere Roy des Romains. Il se tint serré atandant qne les forces qui s'estoient associees fussent decousues. Dieu seul eut l'honneur de cette guerre, & apres luy le chef qui en eut la sage conduite. Le Duc de Vvitemberg & le Conte Palatin se jettent à genoux requerans pardon, plusieurs villes importantes se rédirent sans force, l'Empereur se resout de passer le gros

fleuve

fleuve d'Albis, donne la chasse, prend les deux principaux ennemis.

Ie n'eusse icy fait eclater cette trõpette guerriere, sinon que ce sont des fruits des Colloques d'Alemagne, comme en France les reuoltes ciuiles sont filles du Colloque de Poissi. Dieu a montré que la bonne cause trionfa, mais l'Empereur n'en seut pas bien vser, ny recueillir avec meureté le fruit de si grandes victoires. Ce n'etoit rien de seize cens mille escus qu'il en receut, auec cinq ou six cens pieces de baterie, d'avoir chatié & banni quelques rebelles, mais au ban de l'Empire Magdebourg, qui seule s'opiniastra à luy faire teste, il rebrousſa à Ausbourg, où il tire promesse du Palatin, de Maurice, & autres Confessioniſtes de tenir pour vraye foy, ce qui seroit arresté au Concile qu'on esperoit ramener de Bologne à Trente, où sur ce que l'Empereur vsa de quelque protestation à faute de revenir audit Trente, le Pape & les Peres luy firent bien entendre qu'ils la trouvoient mauvaise, qu'il n'auoit ce pouvoir de nõmer le lieu, & n'estoit que fils de l'Egliſe, dont Charles V. voyant ces delais voulut chercher vne entre-deux.

Il manda Docteurs & Proteſtans, & non sans plusieurs debats, fit batir vn ecrit contenant vne proviſion, que on appella *interim* valant autant à dire que ce pendant que le Concile en ordonnera.

Rien n'y est changé au cors de la doctrine Catholique, rien diminué au saint Canon de la

Messe, mais par indulgence aux Prestres qui ja se sont mariez ou se veulent marier, il leur est permis retenir leurs femmes pour eviter à plus grands troubles : le calice aussi est permis à qui le desirera. Melanthon, Brence, & Bucer qui arriva sur la fin en refuserét la signature nonobstant que plusieurs de leur secte l'eussent signé: comme l'Electeur de Bangdebourg, le Palatin, le Duc de Vvitembert le Lantgrave, & plusieurs autres, mesme plusieurs villes qui l'ont gardé iusques à huy.

Et nonobstant que le Pape le reprouvât, l'Empereur ne laissa de le prendre à cœur & le faire publier, croyant par ce moyen ramener les Lutheriens à l'Eglise Catholique, comme en verité, plusieurs Lutheriens se rangerent sous ledit *interim*.

Et si de suitte on eut tenu & achevé le general Concile à Trente, qui par grand malheur dura environ dixneuf ans, avant qu'estre conclu: La presence & puissance de ce grand Prince victorieux, la crainte & le respect eussent appaisé & soumis au legitime Cõcile toute la Germanie.

Mais helas, il se retira trop tost en ses païs bas, laissant si bel ouvrage imperfet, joint que le Pape Paul Farnese mourant le Concile fut retardé, puis remis par Iules à Trente, ou se trouverent les Ambassadeurs de Maurice de Saxe, Ioachim de Brangdebourg & Duc de Vvitembert, du Marquis Albert, & de la ville Straesbourg avec bons sauf conduits, & porterent tous leurs confessions de diuerses livrees soustenus par

leurs Theologiens preſens, leſquels bien qu'ils euſſent toutes les ſeurtez que les Peres leurs pouvoient donner, neantmoins ſe feignoient des efroits & alarmes de leurs propres cõſciences. La guerre ſe renouvella des Proteſtans contre l'Empereur, à laquelle ils atirerent l'aliance du Roy Henry ſecond qu'apres ils abandonnerent, & ainſi ſe rompit le Concile qui n'avoit plus que deux articles à decider.

Si on dit qu'en vn quintal de Procez n'y a pas vne drachme d'amitié, ie puis dire qu'en toutes ces allees & venues, conferences, diſputes, colloques ne s'eſt veuë aucune étincelle de charité vrayement chreſtienne, & que la chreſtienté en a receu cent fois plus d'oppreſſion que d'exaltation. Où chercheron nous donc la colombe portant le rameau d'oliue? ſera ce à Ratisbonne où l'Empereur & le Legat Contarin chercherent en vain la revnion des Religions? ſera ce en la concorde de Iaques André Faber dit Smidelin, c'eſt à dire le Marechal? Il eſtoit Theologien de Louys Duc de Vvitemberg en ſon vniuerſité de Tubinge, & comme d'vn rare ſçauoir receut de ſon Prince, le commandement de remedier aux bigarrures que tant de vaines conferences avoient engendrees entre les Lutheriens Confeſſioniſtes & Zuingliens, & dreſſa vn gros livre en Tudeſque, penſant accorder leſdites Religions qu'il intitula la Formule de concorde. Il y coucha quelques articles de pretenduë vnion, n'oubliant

sur tout d'y condamner les erreurs des Calvinistes : comme il n'a pas craint à Mont-belliart d'attaquer cors à cors la barbe grise de Beze. Ce livre fut aprouvé de peu, reprouvé de presque tous, & cuida faire perdre la vie à son Autheur qui le portoit & prechoit par les villes & bourgs, dont il fut chassé de Saxe, & ainsi se void que ceste concorde estoit trop discordante, que les Religions joüoient à boute-hors par le moyen de ces Colloques, lesquels remettent en incertitude ce qui est & doit estre ferme & stable.

Ie passeray expres infinies autres conferences en l'Alemagne, qui n'ont engendré que de l'aigreur pour toucher en passant ceste derniere de grande esperance, dont l'issuë s'est évanoüie en risee.

Ferdinant cherchãt remede à ces divisions permit l'an 1557. vne conference entre douze Catholiques, & autant de confessionistes leur nomma Notaires pour en minuter les actes, qui seroient mis en vn cofre à diverses clefs, & l'Evesque de Spire pour president. Quand se vint à baisser les lances, les Catholiques demandent n'avoir pour partie legitime que les Confessionistes sans autres sectes, comme ils sont tous d'vne creance. Des douze autres ne s'en trouve que sept de la confessiõ d'Ausbourg, & fut le tout rõpu à leur grand honte, n'ayant autre recours que publier des écris aigres, s'entrepiquant les sept & les cinq à l'honneur des Catholiques, qui

jamais en l'Alemagne ny en France ny ailleurs ne refuserent de prester le colet : Mais l'experience a tousiours fait connoistre que de telles convocations les issues en sont ou du tout dommageables, ou du moins peu fructeuses, chacun demeurant bon tenant.

Le même Ferdinand, & Maximilian son fils, écriuirent à Georges Cassander, docteur de Louvain, de leur en enuoyer son avis par écrit, sur les differens de la foy: mais son livret, bien que docte & plein de zele, n'eut pas plutot paru en public par l'edition qu'en fit F. Balduin, que Calvin publia contre iceluy des aigres invectiues ausquelles Balduin a fait deux respõses dont la ij. est la plus excellente.

Ie diroy quelque chose de la Pologne & de ses confins, n'estoit que le statut du Royaume deffend en general toute conferance & dispute de la Religion, permet en particulier croire & prescher ce qu'on veut. I'en ay veu en diverses salles proches les vnes des autres, prescher de fort differentes Religions, mesmes contre la Trinité: & voulant vn iour tẽter ceux qui sortoient, ie leur fis demãder si c'estoit là que s'assembloiẽt les Catholiques: Pas vn ne fut iamais si impudẽt de dire ouy, ains se contentoient de me montrer l'Eglise parroissiale. Ils disputent bien quelquefois entr'eux temoin que à Petricovie 1566. & xx. ans apres à Posnanye, & à Vvilne 1590. y eut encores quelques abouchemens, qui ne servirẽt pas plus que les autres, & en tout n'y eut iamais de division de la part des Catholiques, & la victoire leur a tousiours mis la Palme entre les mains.

Ce ramas de peu d'exẽples pourra demouvoir de leur opinion, ceux qui veulent avoir des Cõciles particuliers, ou Colloques à leur poſte; car ie puis dire que iuſques icy nous ne deuon point en eſperer plus de fruit, que l'on a veu par paſſé.

C'eſt le but que ie m'etoi propoſé, & n'auray pas mal r'encontré ſi ie puis montret à quelques Catholiques l'erreur où ils ont eſté, quãd ils ont douté de la verité du Concile de Trente, ou qu'ils ont adheré aux parties adverſes demandãt vn Concile National, le quel à preſent ils connoiſſent eſtre choſe non ſeulement impoſſible, mais qui apporteroit des troubles & ſcandales, tant la France eſt abondante en humeurs peccãtes, comme elle l'a bien montré en ſes premieres furies des temples abatus, & Preſtres tuez, auquels l'Alemagne a pardonné.

Ie n'ay rien touché de l'Invocation de la Vierge, & des Sains, bien qu'és conferences cy-deſſus elle aye eſté quelquefois diſputee par les Zuingliens: Car quant à Luther & Melanthon, ils en ſont demeurez d'accord, ont retenu quatre feſtes de la Vierge, celles des Apoſtres, de ſaint Eſtienne & ſaint Laurens, les hymnes comme *Vt queant* & autres, ſauf que Melanthõ en a fait quelques vns en Latin: ils ont encor retenu l'ordre de nos Evangiles, & Collectes de toute l'annee. Es huit ou dix premieres centuries ſont recitez les miracles, interceſſions & hiſtoires des Saints, comme par leurs prieres, Dieu a illuminé des aveugles, reſſuſcité des mors, mais y a

au bas de mauvaises glosses.

I'ay pensé faire comme le Prince des Filosofes, qui ne dit jamais son opinion jusques à ce qu'il aye refuté les autres, & revoyant ce traitté qu'vne maladie de plus de deux mois m'avoit fait laisser imparfait, i'ay reservé à vn secõd écrit à ouvrir ce que i'en ay projetté, & me contente d'exorter les Lecteurs à se tenir vnis sous la doctrine & reformation des anciens Conciles, mesmes de celuy de Trente vray, & OEcumenic, sans en plus demander vn national. Vivon en charité chrestienne à qui fera mieux, demandon à Dieu de bons Prelats qui s'entrevisitent souvent par assemblees & reformations provinciales, rendon entiere obeissance au Roy Tres-chrestien, les victoires duquel nous ont engendré cette Paix, puisse sa posterité heureusemẽt regner à iamais, passon nos jours sous l'anthorité de ses Edits sans rien innover, de crainte que disputant & remuant hors de propos vn mal bien gisant, on ne l'empire.

FIN.

Extraict du Priuilege du Roy.

PAr grace & Priuilege du Roy, il eſt permis à François Huby, Maiſtre Imprimeur & Marchād Libraire, d'imprimer vn petit liure intitulé, *De l'Impoſſibilité & impertinence du Concile, tel qu'il eſt demandé par Requeſte au Roy, compoſé par Monſieur d'Amboiſe, Cheualier ſieur d'Hemery, Conſeiller du Roy en ſon Conſeil d'Eſtat, & Maiſtre des Requeſtes ordinaires de ſon hoſtel*, lequel Huby peut imprimer tant de fois, & en telle forme & caractere que bon luy ſemblera, & icceluy expoſer en vente, vendre & diſtribuer par tous les lieux & endroits de cetuy noſtre Royaume, iuſques au temps & eſpace de ſix ans finis & accomplis, ſans que pendant ledit tems aucuns Libraires, Imprimeurs ou autres le puiſſent imprimer, vendre ou diſtribuer, dequoy nous leur auons fait & faiſons à tous expreſſes inhibitions & defenſes, ſur peine de cinq cens eſcus d'amende, aplicables moitié à nous, & l'autre moitié audit expoſant & confiſcation des exemplaires. Si vous mandons que du contenu cy-deſſus, vous faciez iouyr paiſiblement ledit expoſant, ſans ſouffrir qu'il luy ſoit fait aucun trouble. Car tel eſt noſtre plaiſir. Donné à Paris, le 18. iour de Ianuier, l'an de grace 1608. & de ſon regne le dixneufieſme.

Par le Conſeil,

Signé, Brigard.

SECOND

SECOND

TRAICTE'

OV DISCOVRS

SVR L'HISTOIRE

sacree de S. Gregoire

Eveſque de Tours,

Touchant quelques controuerſes & poins de Religion & d'Eſtat, avec des obſervations ſur les libertez de l'Egliſe Gallicane, & autres choſes accommodees à ce tems.

Par Meſſire François d'Amboiſe, Chevalier, ſieur d'Emery, Malnoüe Neulley & Bourrotte, Conſeiller du Roy en ſes conſeils d'Eſtat & privé, & Maiſtre des Requeſtes ordinaire de ſon hoſtel.

M. DC. XIV.

AVANT-DISCOVRS SVR L'HISTOIRE SACREE DE SAINCT Gregoire de Tours.

A TRES-ILLVSTRE ET vertueuſe Dame, Madame HENRIETTE DE *BALSAC, Marquiſe de Vernueuil.*

SI ce n'eſtoit qu'à votre retour de ces eaux medicinales, je ne deſire paroitre les mains vuides devant vos yeux, & que la loi Perſienne deffend de ſaluer les grans, ſinon leur preſentant quelque choſe, je ne m'ingereroi en remerciant Dieu de voſtre heureux ſuccés, de vous dedier la publication de ceſte Hiſtoire ſacree, qui m'ayant été offerte par ſon Traducteur

Dofinois, avec prieres d'en être le parrain, m'eſt demeuree libre entre les mains pour eſſayer d'en honorer vne excellente Dame, qui mieux le merite : afin que la France vous ſçache gré des preceptes & exemples dont ce livre eſt enrichi, ſoit pour l'Eſtat, ſoit pour la Religion, ſoit à l'inſtruction des Magiſtras, des nobles, des perſonnes politiques, ſoit pour le contentement des ames Chreſtiennes, & curieuſes d'apprendre ce qu'elles doivent à Dieu, & à leur conſcience. Ce livre donc a plus beſoin de voſtre illuſtre nom, que vous de lui: Car quant aux reigles morales, dont les preceptes s'enſeignoient anciennemẽt en ceſte partie de Filoſofie qu'on diſoit auoir été arrachee du Ciel par celui, qui en fut ſurnommé ſage, & qui ſe puiſent à preſent és ſources pures de l'Ecriture ſainte, & des Peres, Docteurs, interpretes d'icelle, vous en peut-il être caché quelque choſe, à vous qui avez employé la vivacité de voſtre divin eſprit à la lecture de ces ſacrez cahiers, & qui avez touſiours entre les mains ſaint Auguſtin, & ſemblables Auteurs, en ce qu'ils ſont tournez en quelques langues vulgaires, dont vous avez la parfaite connoiſſance, ſuccé le lait de leur ſalutaire doctrine, & la mettez ſi bien à execution, que votre conſtance, a triomfé de vos adverſitez, vos merites ont ſurpaſſé vos fortunes, vôtre vie ſert de miroir aux plus devotes, & d'admiration à qui voit vne ſi ſainte & ferme reſolution en vn âge n'eſtant pas quaſi à ſa fleur, qui meſpriſant la beauté corporele, & autres gages precieux dont le Ciel vous a

richement doüee, autant que nulle Dame de ce Siecle, avez attaché le cours de vos beaux ans à la contéplation des merveilles de Dieu, emmoncelant les spirituels meditations avec les bonnes œuvres, & charitables aumosnes, pour ne theſoriſer que les chevances & richeſſes, non ſujettes à la roüille, ny à la rapine.

Or ne voulant icy déployer en voſtre preſence le magazin des loüanges d'vne Dame ſi modeſte, ie vous diray ſeulement que cet Hiſtorien que ie vous preſente porte ſa recommandation ſur le frontiſpice de ſon ouvrage, où il propoſe que ſon deſſein eſt d'écrire trois diverſes guerres : l'vne des Rois contre les nations belliqueuſes : l'autre des Martyrs contre les Tyrans & Payens : La tierce de l'Egliſe contre les Heretiques.

Mais de quels Rois? ce ſont ces François-Saliens, qui ayans paſſé le Rhin ſe ſont eſtablis en nos Gaules, & y ont jetté les fondemens de céte grande & longue Monarchie, depuis plus de douze cens ans. C'eſt de là qu'il faut chercher nos origines, non des cédres fabuleuſes de Troye la grand', ny des Palus Meotides : Ains de ceſte Franconie arrouſee de la Riviere du Sal, laquelle s'appelle encor de preſent en ſa langue Franc-Ken, & noſtre France Franck-reich, comme plus riche & plantureuſe.

Deſquels Rois, & meſmement de Clovis, premier lavé de l'eau du baptéme, la memoire quoy que digne d'éternité, ſeroit éteinte & enſevelie ſous les cendres, ſi ce fidele Secretaire ne nous

l'eut conservee, & ne sçaurion sans luy par quels eschelons & degrez, France s'est peu guinder au solstice de ceste grandeur.

Comme des grans fleuves les sources en sont éloignees, & quelquefois peu connues, ainsi, bien que sous Galien Auguste, environ l'an de salut 270. les François ayent apris à s'aquerir quelque nom & splendeur au fait de la guerre en la Gaule, où ils ont commencé des courses sous Aurelian, Diocletian, & autres subsequens: nous ne saurion pourtant pas sans ce saint personnage, quels ont été nos ancestres & fondateurs, d'où ils sont venus, quelles leurs procedures, batailles, victoires, & conquétes, quelles leurs descentes & posterité. Ce bon Evesque qui auoit été le Conseiller de ses Rois de la race de Merovee, qui pour eux s'estoit employé en plusieurs charges publiques, voyages & Ambassades, & qui meme auoit été bien veu, bien venu, & chery à Rome par saint Gregoire, a empeché que nous ne fussion estrangers en nôtre terre natale, & a tiré des cachots de l'antiquité, & rapporté si fidellement les annales de son siecle & du precedent qui sont la cinquiesme & sixiesme centaine, que ny par flaterie, ny par le respect de ses Rois qu'il a honorez & servis, il n'a en rié derogé à la verité, ny à sa liberté & franchise, comme le sonne le mot François: deux vertus singulieres d'vn grand Historien, & d'vn grand Ecclesiastique.

Icy plus qu'ailleurs s'aprénent les vieilles loix fondamentales de céte Monarchie, ne consti-

tuant qu'vn chef sur tous les membres, par la succession hereditaire du plus prochain mâle, le mort saisissant le vif, à l'exclusion des femelles, comme les filles de Childebert, Cherebert & Clotaire en ont été forclos. le dy du mâle seul, encore que le partage que Clovis y fit à ses quatre enfans, & Clotaire I. aussi à quatre autres siens, y ayent apporté tant de divisions & confusions, que de là en avant on a pris peu à peu pour maxime & principe d'Estat, de laisser tout à l'aîné souverain, & sans partage: & de là sont nees les loix de n'aliener le domaine Royal, & ne dôner aux puis-nez qu'appanages, à cõdition de reversion, qui ont été mieux pratiquees sous la troisiesme lignee, laquelle ie tien & preuveray, quand sera besoin, n'estre autre que la premiere, & que ce Robert Prince guerrier, qui fleurissoit du tems de Charles Chauve Roy-Empereur, étoit de la vraye descente directe des Merovingiens, sur lesquels Martel à l'aide de la Mairie du Palais avoit empieté la domination. En quoy se voit reluire la providence divine par le retablissement & longue duree de cete Royale maison de Capet, la plus illustre & la plus ancienne du monde, la plus foisonnante en grand nõbre de Rois & Princes qui ont porté les diademes de Navarre, des deux Siciles, d'Italie, Alemagne, haute & basse, de Hongrie, de Pologne, Constantinople & de Hierusalem, & que c'est elle encore qui a mis le Sceptre en main des Empereurs Germains, des Rois de Castille, & de la grand Bretaigne, & qui le plus souvent a rem-

barré ceux qui menaſſoient le ſaint Siege, marques de benedictions les plus grandes en cete race qui fleurit & fleurira plus que nulle autre apres celle du pere des croyans, dont eſt iſſu le germe de vie.

Cete Mairie du Palais qui a joüé à boute-hors, n'avoit point été recogneuë du tems de notre Hiſtorien, ains toſt apres livre XI. car ce fut Dagobert qui ſur la fin de ſes iours en inventa la charge, dont ſes enfans qui ſans y penſer y apporterent de l'accroiſſement & auctorité, ne ſongerent pas que ſe repoſant de leurs fonctions Royales ſur la perſonne d'vn, auquel ils avoient trop de confiance, ils éloignoiét d'eux le gré & bien-veillance des ſujets, ne ſe laiſſant voir qu'vne fois l'an en May pour ſe donner à la faineantiſe, qui les a perdus.

Que dirai-je des guerres & batailles de nos François contre les Romains, les Vandales, les Alemans, les Alains, les Huns, les Lombars, les Bourguignons, & Auſtraſiens, contre Atile, Alaric, & tant d'autres qui ſe peuvent lire icy, avec fruit & plaiſir, ou des guerres civiles qui ont acharné ces Princes les vns contre les autres pour les bornes de leurs domaines, ou pour leur ambition? On ne peut lire ſans pitié les funeſtes journees qui y ſont décrites avec tant de perte de ſang, que les fleuves navigables en ont été rougis & leurs cours empeſché par les charongnes. Ceſte pitié ne ſera pas toutefois ſans quelque recreation de l'eſprit du Lecteur, comme de celuy qui du riuage prochain contemple les

vaiſſeaux

vaisseaux battus de l'orage en pleine mer. Car il n'y a rien, dit Ciceron, qui plus serve à la delectation du Liseur, que les varietez des succez, & les vicissitudes de la fortune qui sont plus agreables à la lecture qu'a l'experience.

Mais sans nous arester à ces guerres d'Estat, en voicy qui apportent d'autres trofees, si bien plantez & si haut dressez que la pointe en touche jusques aux Cieux. Louis Vives se pleint que les gestes d'Alexandre ne sont que trop differtement descrits: & que les passions des Martyrs ont été rapportees en stiles grossiers, ou du tout negligees. Ce sont icy des duelz de ces invincibles Athletes & Champions de IESVS-CHRIST, qui par la foy ont vaincu les Royaumes, ont fait œuvres de Iustice, & obtenu les recompenses promises. Combats plus vigoureux, Luittes plus difficiles que tout ce que les Grecs representent és jeux de cinq ans, ou Rome en ses Cirques & Anfitheatres, comme étant plus celebres que celle du Roy de Macedoine, ny de tous les Consuls & Empereurs Romains, qui ne rapporterent que des vains surnoms de Provinces debellees, & reduites sous leur joug temporel: là où nos Champions, nos victimes immolees à l'Aigneau, nos fleurs du monde par leur patience ont possedé leurs propres ames, ont acquis les Cieux en quitãt la terre, qui n'est qu'vn point au prix de sa circonference, leur cors terrestre est cheut en pieces, l'esprit en est revolé joyeusement à son origine: au lieu des tenebres de ce siecle, ils jouyssent des clairtez eternelles

pour y contempler à l'aise la verité qu'ils ont seellee de leur pur sang, presentant au Createur le prix d'vne vie fraile, qu'ils devoient aussi bien payer à la nature.

Combatans valeureux, qu'il fait bon voir icy vos labeurs, vos tourmens, vos prisons, vos tortures, vos passions, vos courones, combien ce premier livre recitant vos persecutions, nous represente-il d'Empereurs vos ennemis, avec toutes leurs puissances vaincus, renversez, atterrez à vos piez, & tout consideré, par si constans exemples se trace vn chemin là haut, sur vos mesmes voyes: solemniser vos memoires, nous sert d'exhortations aux Martyres, nous fait cueillir le fruit de vos merites, benedictions & intercessions par ceste charité, dont ny glaive, ny faim, ny la derniere des peines ne vous ont peu separer, qui dure encore, qui n'est point moins ardéte ny moins puissante à present qu'estes au Ciel, que lors qu'en terre il vous pouvoit encore rester quelque souci de vous mesmes. Combien fait-il bon voir icy la constance de saint Iulian son Viennois, de saint Ferreol, de S. Morice avec son esquadron, de S. Marcel de Chalons sur Saone, de saint Denys, de saint Saturnin, & tant d'autres contenus en ces livres, & ausquels je ne veux m'arrester, sinon sur ces deux derniers. L'vn desquels, comme Apôtre des Gaules, Eveque de Paris & Meaux, a jeté les premiers fondemens de notre Eglise, a batizé les Barons de l'ancienne Noblesse, comme le Sieur de Montmorency, puis a consommé sa course par le méme genre de supplice que son maître S. Pol.

Duquel Martyr le nom en eſt demeuré la mõtagne dite Mont-Martre, depuis laquelle luy, & ſes deux compagnons ont porté leur chef juſqu'au lieu de leurs ſepultures, pres deſquelles nos Rois tres-Chreſtiens ont choiſi leurs demeures, apres qu'ils ſont dévétus de leurs dépoüilles morteles. Céte Hiſtoire n'étoit pas encore bien entenduë, lors que notre Hiſtoriografe mit la plume au vent : Qui eſt cauſe que le Martyrologue d'Vſuard, ny les annales du diligent Cardinal Baronius, ni les Cartulaires de céte Abaye Royale, ſur la ſupputation des annees de la venuë & du Pontificat de ſainct Denys n'en ſont pas d'accord, ny avec nôtre Autheur, ny avec le venerable Bede en ſon ſecond écrit ſur les Actes des Apôtres, ni avec l'admirable Pierre Abaillard Nantois, qui ont ſuivi nôtre ſaint Gregoire. Lequel Abaillard le plus docte Filoſofe de Paris apres qu'il fut châtré par les parens de la ſavante Heloïſſe clandeſtinement eſpouſee, ſe fit profés à ſaint Denys, où pour en avoir voulu dire trop librement ſon opinion, bien qu'il fut le plus grand eſprit de ſon tems, Il en encourut la male-grace de ſes confreres, fut chaſſé, & vint fonder l'Abaye du Paracler, qu'il reſigna à ſadite femme pour aller eſtre ſimple Moyne à Cluni, où il deceda entre les bras de Pierre Venerable : contre lequel Abbé nous voyon par ſes Epitres, & celles de ſaint Bernard quelques reſtes de la ſimulté qui étoit entre céte vieille Abbaye de Cluny & celle de Claire-vaux, qui ne faiſoit que naitre : dont le pauvre Abail-

lard ne pouvoit mais, & n'en a peu éviter le soupçon d'estre mal sentant de la foy. Mais Othon Evesque de Friginge proche parent des trois Empereurs de Saxe l'en garentit en son Histoire, & la verité s'en connoitra mieux par les Epitres, & quelques autres œuvres dudit Abaillard, & des Epitres Latines de sa femme que i'ay écrites à la main, & espere en bref les mettre en lumiere. L'Eglise de Regens-pruc, dite Ratisbone, se vante d'avoir quelques ossemens de saint Denis, & ses compagnons, & croyt de méme que nos François. De moy i'en ay témoigné ma croyance par cet Hymne sans cesure.

Athenienſis curiæ
Senator alme Pontifex,
Inter Sopherum circulos
Incogniti cultor Dei.
Nunc cognito vero Deo:
Quem præco Paulus prædicat
Lætare, cui fides tua
Sacro litauit ſanguine.
Quæ te coëgit charitas,
Vt tu relicta Gracia,
Per tot pericla, tam ſenex,
Appelleres in Galliam?
Vt ſcilicet tu vinceres
Idola falſa Mercuri.
Chriſto lucratus inclitam
Apoſtolus Lutetiam.
En gentium tot millia
Subdunt lavacro verticem,
Meldæque vicini tuis
Sunt irrigati fontibus.
Sed ecce Prætor inſolens,
Feſcennius iubet trium
Sulcis flagrorum grandibus
Coſtas ſecari Martyrum.
Quin igne, crate, laminis
Multaque carbonum ſtrue,
Torquet Tyrannus Præſulem

Duoſque Leuitas ſimul.
Nil officit crematio,
Nil immolandos territat,
Auget beatis triplicem
Pulchri brabeij laureã.
O mira Dionyſij
Et militum conſtantia!
Securis inſontes ferit,
Carnale rumpens vinculum.
Miſſus caduco corpore
Epiſcopus prẽſum manu
Trunco revulſum fert caput,
Verſus Sepulchri limitẽ.
Quæ pœna trãſit tãcitò
Vitã reformat non rapit
Volant per aſtra ſpiritus,
Quos Chriſtus excipit ſinu.
Ad martyrum cadauera
Sanantur ægrimoniæ,
Tortoribus frementibus
Et rugiente Dæmone.
O Chriſte par ſummo Patri
Preces rogãtis pro grege
Paſtoris audi, nec tui
Nega Chariſma ſpiritus, &c.

Du dernier de ces Martyrs qui eſt ſainct Saturnin, nous en auon icy vne & admirable notable Hiſtoire procedant de reuelation & eſprit profetique. C'eſt que ce premier Evéque des Tholoſains étant lié par les pies, trainé à val les degrez du Capitole, qui eſt vn Palais, retenant meſme denomination que celuy de Rome, dont on appelle encore les Officiers & Eſcheuins Capitolus, comme approchoit l'heure de ſa reſolution, il fit priere à Dieu qu'à Tholoſe il n'y eut jamais Eveque natif de l'enclos de la cité: laquelle derniere requéte a eſté entherinee par le ſouverain Preſident de la Cour celeſte: parce que iuſques à preſent s'eſt obſervé qu'onc nul en-

fant de Tolose n'y a eté assis en la chaire Episcopale : ce qui est dautant plus digne de remarque en tant de Siecles, esquels les chapitres ont eu droit d'élection, que ces livres écris à la main étoient demeurez en la poussiere en quelques librairies de saint Martin, jadis Abaye, ores secularisee, ou de Maire-Moutier, en laquelle ce grád Confesseur avoit été Moine apres auoir receu l'habit, & l'ordre d'Exorciste de la main de saint Hilaire.

Venon à cete derniere sorte de combats des saints Confesseurs, & Evesques mis en leur rang contre les faux Chrestiens, heretiques & schismatiques, qui ne sont pas moins importans que ceux des Martyrs cõtre les Tyrans. Le bon grain de la sincere parole de Dieu n'a pas si tôt germé és guerets de l'Eglise que l'ennemy a sursemé l'yvraye de la perverse doctrine, & bien que les Gaules s'en soient exemtees peut étre plus que les autres contrees, comme quelques anciens ont dit qu'elle n'estoit pas fertile en monstres: si est-ce qu'elle n'en a pas esté si absolument privilegiee qu'vn des Rois de la premiere race n'aye douté de la coëternité du fils de Dieu, dont il a fait abjuration & penitence, & quád saint Martin fut pris au cloitre, & de Moyne choisi Eveque de Tours, ce fut plustost par vne acclamation populaire pour son insigne saincteté, Dieu ayant ja par luy redonné la vie à deux morts, que par vn commun consentement de son Clergé, parmy lequel il y en avoit qui ne tenoient pas bien la foy Nicene. Et de ce mesme tems y

avoit encore quelque poignee de Sabellians, & Priſcilianiſtes, que ſaint Martin ne vouloit étre mis à mort, Quoi que declarez par le ſaint Siege, parce qu'il eſperoit par la douceur pluſtoſt que par le fer, les ramener à la bergerie.

La Septimanie que quelques vns ont appellee Langue de Goth, à preſent Languedoc étoit toute infecte par le voiſinage des Pyrenees, & contagion de ceſte peſtilente race Gotique, ſur laquelle nôtre Clovis, & autres ont remporté tant de celebres victoires, & qui pis eſt, il y reſtoit encore de l'engeance de ce Vigilance, qui a éſté ſi bien rembarré par ſaint Hierôme, ſur ce qu'il ne vouloit point qu'on fit des veilles ſur les reliques des Martyrs. Cependant les paſteurs de toutes parts étoient veillans ſur leurs troupeaux prés de livrer leurs vies pour leur bergail, toutes les Citez étoient garnies de bons & orthodoxes Evéques tirez parmy les plus eminẽs du Senat, & de la Nobleſſe, qui ne ſe marioient jamais de là en avant, ains tous ſe ſequeſtroient de leurs legirimes epouſes, s'ils en avoient ſuivant le fanal de céte lumiere de Poytou, voire de la Chreſtienté, S. Hilaire.

Leurs vies, mœurs, diſciplines, leurs abſtinences & chaſtetez, geſtes, rangs & ſucceſſions de ces Pontifes ſont icy fidelement décrites & rapportees, les bons honorablement rememorez, les mauvais n'y ſont pas épargnez, afin que chacun ſoit averti de faire non ce qu'ils ont fait, ains ce qu'ils ont preché. Et céte antiquité & ſucceſſion ſi bien rapportee depuis chaque premier

Evéque, jusques à ceux qui ont tenu les chaires, tant à Rome que deçà les monts, en méme tems que nôtre Gregoire, sert d'vn violent argument, dit Tertulien, & d'vne peremptoire prescriptiõ, & exception contre toutes profanes nouveautez. Les Monasteres regis par bons Abbez, & non en commandes, étoient remplis de Moines vacquans jour & nuit à jeûnes, prieres, & saintes meditations, les deserts d'Hermites & reclus, qui en leur solitude avoient pour assistance les Anges: pour vivre, les racines, herbes & fruits sauvages: pour boisson l'au de roche, pour riches lits, la pierre nue, pour adversaires les demons tentateurs, pour armes defensives le bouclier de la foy, pour offencives la Croix: pour but, vaincre soy-méme, pour triomfe le Ciel. Toutes ces Histoires en sont parsemees outre les volumes à part que l'Historien en a recueillis exprés.

Et pource que saint Augustin au neufiéme de ses Confessions exalte les miracles, qui servent d'introduction & confirmation en la foy, ce miraculeux écrivain a diligemment & artistement ajencé les miracles avenus de son tems qu'il a veus ou entendus par gens dignes de foy, ou bié témoignez de quelques centaines d'annees auparavant. Il a tenu fidel regître des Sepulchres & Reliquaires des Saints, & luy meme en a ramassé de si bons tresors, qu'il a fait transferer quelques precieux ossemens de saint Iulien, & saint Ferreol en sa Cité, en laquelle entre la vieille ville de Tours & la ville-Martin il a fondé & dedié l'Abbaye saint Iulien, où nous auon veu par le feu

feu Roy Henry III. eſtablir vn grand Parlement à l'entree de ces guerres ciuiles. Et a été ce bon Prelat ſi zelé vers ſon predeceſſeur ſaint Martin, qu'outre ce qu'il ne ſe peut laſſer de ſes loüanges en pluſieurs endroits de ſeſdits Livres, en ſuite des Epitres de ſaint Sulpice Retheur témoin oculaire, & des cinq livres en vers Heroïques de ſaint Paulin Bourdelois, de méme tems Evéque de Nole, ami intime du Poëte Auſone, & des quatre livres auſſi en vers qui ſe trouvent de ſaint Fortunat Evéque de Poitiers, nôtre Autheur a recueilli quatre livres des Miracles que Dieu a fais par les prieres de ce grand Hongrois. Qui s'en eſbahira ſi l'on vient à conſiderer les excelentes vertus & merites de ce pair des Apôtres, fleau d'heretiques, batiſeur des Payens, miroir de ſimplicité monacale, perle des Prelats, Soleil des Gaules, qui étant encor Chevalier du ſiecle enrolé ſous Iulien l'Apoſtat, ſe preſenta le premier en pourpoint ſans armes à la pointe des legiõs Romaines, & ce ſur le point que ſe devoit donner la bataille contre les Allemans & Barbares du Nort, qui pour vne aûmone faite à Amiés avant d'étre batizé eut la viſion de la gloire de ſon retributeur, à qui Dieu fit la grace de reſſuſciter trois mors, qui à quatre vingts douze ans n'épargnoit ſa vieilleſſe de faire ſes viſites juſques au bout de ſon dioceſe en propre perſonne, & qui ne refuſoit pas de continuer ſes labeurs en cas qu'il fut neceſſaire: à qui ce grand Clovis paya les vœus de ſa victoire: en memoire duquel les Gaules ont comté long tems apres ſon de-

cés, les annees courantes par le date de son passage au Ciel, duquel le tombeau & pelerinage a été de pareille veneration & indulgence que ceux des deux Apotres à Rome : selon qu'il est raporté en vn Concile de Macon : & à qui saint Sidoine l'Apolinaire Evéque d'Auvergne, rend témoignage que son cors étoit venerable à toute la terre, lequel témoin luy étoit proche d'environ soixante ans, gendre de cet Empereur Avitus, qui ayant renoncé à l'Empire s'achemina à Brioude, d'où notre Autheur estoit natif, pour y prendre l'habit de Religieux. Nous ne saurion donc assez loüer avec ce docte Cardinal Baronius, la pieté, la deuotion, la diligence, & l'ardant zele de notre bon Auvergnac, & sa fidelité à ne rien raporter que par bons archives & preuves autentiques, & n'en déplaise à ceux qui ont été si hardis de desirer en luy quelque plus exacte jugement pour en discerner vne partie de ses miracles d'avec les autres. Car tant s'en faut qu'il en aye trop amassé, qu'au contraire nous pouvon dire avec saint Augustin, vint & deux de la Cité, chapitre huit, que par oubliance, ignorance ou nõchalance, plusieurs miracles ou memoires des Martyrs sont échapez ou pressez sous le silence, tellement que les Cartageois mémes ont ignoré le miracle qui est avenu à gloire de Dieu dans Cartage.

O que les gouts & appetis des hommes sont differens & bizares ! Que veritablement il a été dit par Saluste, que chacun se flate & se relâche à croire & recevoir ce qui luy vient plus à gré !

Les vns se sont dolus & complains de la trop exacte curiosité au denombrement de ses miracles, en voicy d'autres qui querellent qu'on a omis quelques vns, & entre autres au recit du baptéme & sacre du Roy Clovis par saint Remy, notre Gregoire n'a point parlé de la sainte Ampoule qui y fut envoyee des Cieux, cõme vn present exquis, & gage futur aux fils ainez de l'Eglise: de là est venu que Haillan & autres ont biẽ osé en douter, voire entrer du tout en deni par vne negative: Gregoire dẽ Tours n'en a riẽ dit, il ne l'eut pas oublié, je ne suis donc pas tenu de le croire, & qui sçait si ç'a été par oubliance, ou par faute des Libraires & copistes, qui ont laissé quelque periode au bout de la plume? Quoy que ce soit, Aimiõ le dit, vn sẽblable miracle est dans S. Sulpice, & autres susnõmez, qui affermẽt que pour s'étre froissé les membres d'vne lourde cheute allant à Matines, ce saint gisant malade receut du Ciel pareille fiole pleine de baume, dont il fut oint, & divinement guery à vn instant: Laquelle ampoule a été gardee en l'Abbaye des Apotres de Marmoutier, & l'avon veuë servir au Sacre & Couronnement du Roy à Chartres: Ainsi qu'en fait foy le livre du feu Eveque du lieu: Quant à celle de Reims, que pourroit ce donc étre celle que nous avon été voir en grãd devotion à saint Remy, qui a servi depuis vnze siecles à tant & tant de Rois? Que pourroit-ce donc estre ce petit vaisseau diafane plein d'vn bâme divin, qui exale vne odeur si soüeve, & surnaturelle, par l'inspection duquel on fait ju-

gement de la santé de nos Rois, de leur vie, ou de leur declin: tout ainsi qu'à Naples on voit boüillonner la fiole où repose partie du sang figé de saint Ianvier Martyr, lors qu'on l'aproche du reliquaire de son chef? miracle souvent reïteré, qui a rendu bon Catholique ce gentil feu Comte de Laval. Ceux qui l'ont veu le peuvent asseurer, qui en voudront estre enuieux le pourront voir, qui voudront étre incredules à leur dam. Si est-il vray que quand le Roy Louys vnzieſme se fit apporter de Reims la sainte Ampoule, & qu'elle devoit passer par Paris, la Cour de Parlement par son arrest solemnel, ordonna qu'elle iroit au devant en cors, en procession, & robes rouges, pour luy rendre les honneurs plus que Royaux. Pourquoy non? puis qu'apres l'Onction, & non plustôt, nos Rois tres-Chrestiens confessez & mis en bon estat, font tant de miracles de jour en jour, gueriſſans des écrouëles; maladie incurable par Medecins, ainsi que tant de milliers qui en retournent gueris le peuvent témoigner, & de cela en fait foy, ou Thomas, ou Gilles, ou qui que ce soit, l'ancien autheur du Regime des Princes, livre quart.

Toute l'écriture sacree est pleine de miracles & de prodiges, s'il faut vſer de ce mot, témoin le deluge, vn enfant est sauvé des eaux, vne verge devient serpent, & apres avoir devoré les serpés retourne en verge, les eauës coulent de sang, les grenoüilles & les mouches executent les vengeances du Ciel, tant de milliers passent la mer à pied sec, sont nourris de manne au desert par

quarante ans, boivent par vn coup de houſſine les eauës jaliſſantes de la dure roche, les murs tombent devant l'arche, vn bergerot à coup de fonde vainc vn Geant, vn mort reſſuſcité pour auoir été jetté en la foſſe où Heliſee dit le petit Helie avoit été enterré long tems auparavant: l'ame du méme petit Helie ou du grand avoit apres le depart de ce monde, écrit & envoyé lettres au Roy Ioran, le tançant de n'avoir ſuivi la piſte de Ioſafat, ains d'Acab, luy profetiſant la grand playe, dont il devoit étre frappé, ſes enfans, & ſon peuple, & l'orde pourriture de ſes entrailles: Qui doute que tout cela ne ſoit ouvrage dela main de Dieu? qui ne fut & qui ne ſera iamais racourcie, & qui en a peu & peut faire d'autres és ſiecles derniers en la loy de grace, par les merites & interceſſions des ſaints Martyrs & Confeſſeurs, auſſi bien que jadis par les Patriarches, Profetes & Apotres. Celui en vertu duquel tout cela ſe fait, a il pas promis en ſaint Iean 17. que les ſiens par luy en feroient autant, ou plus que ce qu'on avoit veu de luy? En cette confiance combien de Chreſtiens ont-ils vſé de de commandemens ſur la Nature, ſur les Elemens, le Ciel & le Soleil, ſur les maladies & infirmitez, voire ſur la mort, & les portes d'Enfer?

Mais diront quelques durs de cœur, à quoi diſcerneron nous les vrays d'avec les faux miracles? le bon d'avec le faux metal? Prenez-en le pierre touche de la foy, faites-en l'épreuve à la coppelle de leur importance & grandeur, quand vous connoitrez que les effets en ſurpaſſeront

de loin la Nature, les sens, & l'opinion ; Quand ce ne seront point illusions magiques, tours de passe-passe, ne servant qu'au delectable: Comme quand le devineur Navius avec vn razoir trencha par le mitan vne dure queuë à éguiser, quãd vne Vestale se servit de sa ceinture pour vn fort cable à tirer vne grosse Nef, quand vne autre mit de l'eau dans vn crible, quand Simon le Magicien se faisoit porter en l'air pour étre estimé participer de la divinité. Et quand ainsi seroit que des profanes ou enchanteurs auroient fait quelque chose qui sembleroit grande & prodigieuse, si la fauroit-il mesurer à sa vraye fin & intention.

Les Vaudois & Sorciers, tels que celui dont est parlé livre 9. chap. 11. & vn autre, livre 10. chap. 24. n'ont autre but que nuire, perdre, empoisonner, que d'engager au service des Diables ceux qui s'y confient, s'acquerans à eux de la vaine gloire, & à leur maître vn vain hommage. Les saints operent en charité, ne cherchét rien pour eux, rapportét les vrais miracles à la gloire d'vn seul Dieu, & edification du prochain: Si ils illuminent vn auengle, ils luy éclarcissent encore de tant plus les yeux de l'esprit : Si ils gueriſſent au nom de Dieu quelque infirmité corporelle, ils nettoyent quant & quant les ordures interieures. Si vn enfant d'vn mois parle en public, c'est pour iustifier l'innocence & chasteté de S. Brice : Si vne voix d'vne trespassee rèpond de dessous la lame à son époux, c'est afin que Dieu soit magnifié de ce que les deux saints amans en

vn long & concordant mariage ont voué & gardé en méme lit vne inviolable virginité: & tous ces miracles en la vive foy & charité qui n'opere rien en vain: c'eſt pourquoy hors l'Egliſe ne ſ'en fait jamais de vrays. Les faux Profetes de Baal n'en ſçeurent faire, ny attirer le feu du Ciel au 3. des Rois, ny le Manichee ne peut guerir vn fils de Roy malade dans Epifane hær. 66. & notre Gregoire livre 2. chap. 3. ſe moque d'vn Arrien qui fit devenir aveugle tout à fait vn qui ſe faignoit tel pour ſuppoſer vn faux miracle. Strafil en raconte autant de Luther, & dit auoir été preſent, & Cochlee auſſi.

Par ces marques indubitables, ne douton dõc point que les miracles recitez par notre bon Põtife ne ſoient veritables, & ne ſervent à l'inſtruction des enfans de l'Egliſe, comme ſaint Auguſtin au livre de l'vtilité de croire chap. 17. conclut tres-bien qu'il eſt retenu & lié en l'Egliſe par les chaines des miracles. Quoy que l'on aye voulu dire que du tems que ceux-cy ſont avenus, les Gaulles étoient deja toutes converties à la foy & Religion Chreſtienne, & partant tels miracles n'étoient plus neceſſaires, & qu'il avoit ſuffi que pour planter & arrouſer ceſte nouvelle ſautele, il ſe fiſt des miracles au nom de Dieu. & que depuis que les racines avoient vne fois été priſes il n'en étoit plus beſoin au nom des Martyrs, & autres ſains.

A quoy la réponce eſt facile, que quand on apporte le nouvel Evangile à des nations lointaines & terres neuves, qui n'en avoient jamais ouy

parler, les miracles y ont été fais simplement au nom de Dieu, duquel seul on les vouloit instruire.

Il en va tout autrement au regard des peuples qui de long tems ont été arrousez du batéme, entre lesquels il y en a qui se laissent si fort ébranler en leur foy, que combien qu'ils ayent professé IESVS-CHRIST, ils se departent de l'honneur, veneration & invocation que l'Eglise vniverselle nous a commandees à l'endroit des Sains, & sur tout de céte sacree Vierge-mere. C'est pourquoy Dieu qui leur a dit qu'ils étoient ses singuliers amis, ses plus speciaux serviteurs, a voulu de tout tems, & veut tous les iours faire des miracles extraordinairement par leurs prieres & merites, afin de relever & clarifier ceux qu'on s'eforce rabaisser & obscurcir. & les centuriateurs en chacun des vnze premiers Tomes, font vn chapitre treziéme, où ils notent & recueillent de tous les Autheurs de ce tems, tous & chacuns les miracles avenus dans chaque centaine d'annees.

Ie pourroi amplifier ce sujet, si de soy-méme ce livre ne nous en donnoit assez d'illustres exemples, & si je ne m'étoi proposé de mõtrer quels autres profits se peuvent tirer de céte lecture.

Quand il survient controverse sur vn point de la doctrine, ou des mœurs, chacun est d'accord qu'il faut avoir recours aux siecles de la primitive Eglise pour s'y conformer, ou de proche en proche.

A quel Autheur apres l'histoire Apostolique

&

& Eusebe, peut-on donc mieux avoir recours, qu'à cestuy-cy, qui dés le commencement de son œuvre fait vne ingenuë profession de sa foy? Tous les erreurs des Arriens, Pelagiens, Sabellians, Novaciens, n'y sont-ils pas convaincus? y a il article reuoqué en doute contre l'Eglise, dont la claire preuve ne se trouve icy dedans, & de tout ce que l'Eglise Catholique croit, & qu'elle a creu long tems auparavant le siecle de saint Gregoire, & toutes les heresies de ce tems n'ont-elles dés lors & long tems auparavant receu leur condemnation?

La police spirituelle, les mœurs des Ecclesiastiques, les privileges des Clercs, & leur declinatoire, l'exemption de la jurisdiction Royale, l'audiance Episcopale, les decrets Sinodaux, la correction des negligens Prelats, les vœuz obligeás à perpetuité, les regles Monacales, fors celles de saint Benoist, au lieu de laquelle étoit celle de saint Cesarius, les disciplines & penitences publiques, les eslections, les libertez de l'Eglise Gallicane, où les trouue-t'on si bien décris? N'est-ce pas de ce surjeon vif & inepuysable que sont decoulez tant de fecons ruisseaux? Aussi cet Autheur est-il plus souvent allegué que nul autre, par ceux qui se sont donné liberté de proclamer à ces libertez trop librement, & Dieu sçait si bié souvent ils les prennent par les cheveux, & pensant fraper le col, ils donnent à la jambe ou au talon. Baste, ils en ont voulu passer leur fantasie fort mal à propos & hors saison, ayant fraichement ramassé divers traitez, entre lesquels

il y en a la plus part qu'vn bon Catholique ne ſçauroit lire ſans offence ny ſcandale : dont on s'ebahit que le compilateur n'y a apporté plus de Religion ou au moins quelque diſcretion & reverence au ſouverain Sacerdot, Prince des Evéques, & coheritier des Apôtres, Melchiſedech en ordination, Aaron en dignité, Moyſe en auctorité, Pierre en puiſſance, Chriſt en onction, afin que j'uſe des termes de ſaint Bernard à Eugene ſon écolier, auquel il donne ce tiltre, qu'il eſt ſeul le Paſteur des Paſteurs, autant en diſent au Pape Iean huictiéme les peres du Concile tenu y a plus de 700. ans à Troye en Champagne livre 5. de Aymoin. C'eſt à ce grand portier des voutes etherees, à qui il ſemble qu'on en veut, & y a en ce méme volume des traitez derniers qui détruiſent les premiers. Comment peut-on ſouſtenir quelques propoſitions du ſecõd attribué au bien-diſãt Capel? qui eſt pluſtoſt de ſon ſtyle que de ſon avis, pour luy en avoir eſté baillé amples memoires de la part du Prelat, maitre de Rabelais qui vouloit lors mal à la perſõne de celuy qui tenoit les clefs, par jalouzie d'état ou d'autre choſe, & pour quelque intelligéce entre le S. Pere & l'Empereur Charles V. & ſous tel pretexte on pretendoit s'exempter de Rome, qui eſt vn ſchiſme pernicieux, & eriger vn Patriarchat à Paris, où ſe delivreroient toutes les expeditions qui ſouloient étre cherchees en la Cour Romaine, ſous ombre qu'on diſoit que les Secretaires, Bulliſtes & Banquiers, revendoient trop cher

leurs peines & denrees, comme qui diroit, qu'il faut changer de Iuge, quand son Clerc, ou celuy du Greffe exige par trop, dont peut étre il n'eſt rien venu à la connoiſſance du maître. Ce traité lors qu'il fut commencé, pleut tant au grand Roy François, ſelon qu'il y étoit diſpoſé, qu'il en donna à ſon Avocat general en recompence vn eſtat de ſon Conſeiller & maître des Requeſtes ordinaire de ſon Hoſtel, qui lors étoient plus rares & plus eſtimez: Mais à peine fut-il acheué, & veu, il en vint vn tel deboire, que le Roy luy en reuoqua ce don, & l'autheur, ou de faſcherie, ou Dieu l'ordonna ainſi, alla tôt apres devant le grand Iuge en rendre comte. & de fait il n'a jamais bien pris ny à Empereurs, ny à Princes, Prelats, ny à particuliers, qui ſe ſoient de fait, de parole, ou d'ecrit, attaquez contre le ſiege Apoſtolique que tous Chreſtiens doivent honorer, & d'iceluy par l'aſſiſtance perpetuelle qui luy eſt promiſe du S. Eſprit, recevoir les certains oracles de la Religion & reſolution des doutes.

Que veut dire cet epigramme mis mal à propos au front du livre, coutenant le ſerment du Roy Filippes de Valois en ces deux vers rimez, gravez ſous ſa ſtatuë à la grand' porte de l'Egliſe de Sens.

Regnantis veri cupiens ego cultor haberi,
Juro REM CLERI, LIBERTATEMQVE *tueri,*

Les mots n'en ſont-ils pas faciles à entendre, que le Roy Filippes jure garder les biens & libertez de l'Egliſe? ſous ce mot de Libertez, a il

pas entendu les immunitez de l'Eglise? a il pensé ny prés ny loin des libertez de l'Eglise Gallicane contre le saint Siege? le sens de ces paroles s'y peut-il adapter? il n'y a personne qui ne voye que non, & toutesfois l'aveuglement de celuy qui a compilé ce recueil pour déroger à l'obeissance deuë au Pape a été tel, que de les mettre comme pour preface & argument de tous les subsequens traitez, desquels on peut dire avec Homere que ce sont des herbes d'Ægypte, bonnes & mauvaises.

Le discours Latin de la puissance Royale, qui porte le nom du Gout Prevot de Sens, a si peu de goût & de sens qu'on ne sçait ce qu'il veut, sinon qu'il medit à tort & travers; il ne merite qu'on nen face, ny recette, ny mise. Les autres subsequens traitez ont ressenti quelque chose de la misere du tems. Mais quoy? faut-il par vn mauvais dessein, ou siniſtre orgueil, apres qu'vn different d'entre le pere & le fils, a été appaisé, reveiller & publier les offences qui étoient assoupies, & mises sous le pié? ou si on avoit vne si grãde demãgeaisõ de publier quelque chose sur ce sujet, suffisoit-il pas, que les livres de M. Pithou & de M. Anthoine Hotman doctes Avocats, avec quelques regitres de Parlement, avoient été peu auparavant Imprimez chacun à part, dans lesquels se peuvent puiser assez de raisons & d'authoritez, pour refuter la plus grand part des erreurs, qui se trouvent aux precedens. & pourtant je ne voudroy qu'il fût en rien derogé aux libertez de nôtre Eglise Gallica-

ne, dont nos peres ont été si jaloux, & qui, comme dit Pithou, ne sont point passe-droits ou privileges exorbitans, ains franchises naturelles & jngenuitez, ou droits communs, aufquels nos ancestres se sont contenus & conservez: lesquels droits il reduit à deux particularitez, que les Papes ne peuvent rien ordonner en ce qui concerne les choses temporelles sur les sujets du Roy: & qu'encor que le Pape soit receu, comme il est souverain és choses spirituele, toutesfois son absoluë puissance est bornee par les canons, & reigles des anciens Conciles de l'Eglise, receus en ce Royaume.

Ces deux maximes, sont plus au lõg declarees en ces traitez derniers, qui en plusieurs allegations & raisons sont contraires aux precedés, dont je me veux abstenir quant à present de parler, reservant le surplus à vne autre commodité meilleure. Retenõ que sainct Sixte Romain qui sceoit l'an 120. en l'vne de ses deux Epitres, est qualifié Evéque vniversel de l'Eglise Apostolique, & nôtre saint Irené de Lyon, a reconneu livre 3. que la plus grande liberté que puisse avoir l'Eglise Gallicane, c'est de demeurer en vn accord vnanime avec la Romaine, & sa spirituele principauté en la fidele submission que luy rendent toutes les Eglises de l'vniuers, en laquelle, adjoute-il, par tous les Chrestiens de la terre, a eté conservee la tradition Apostolique.

Nous ne treuvon point icy que la convocation des Conciles generaux aye jamais appartenu à autre qu'au Vicaire general de Dieu, qui

seul y a presidé par luy, ou ses Legats, ny qu'autres que les Evéques y ayent eu voix deliberatiue & decisive: & quant aux Conciles particuliers nous en trouvon bien assez, comme au huitiesme livre chapitre 20. qui ont eté assemblez par authorité des Rois: Mais ce n'estoit que Synodes Provinciaux pour la discipline, ou police, ou pour la deposition de quelque Prelat, s'il s'en treuvoit de diffamé en sa vie: que si on a passé outre à l'eeamen de quelque point de la doctrine, ce pourroit avoir eté pour quelque vtilité evidente, & necessité vrgente, ou par permission de la chaire Romaine, & à la charge d'en requerir apres la confirmation.

On ne laissera pourtant de trouver dans ces recueils assez de disputes & controverses pour articles de la foy, & bien importans. Comme la dispute contre vn Arrien livre 5. chapitre 43. contre vn Iuif livre 6. chapitre 5. & au 40. du mesme livre, & de la resurrection de la chair, & au 10. chapitre 13. du jour certain de la celebratiõ de Pâques, du signe de la Croix livre 7. de l'adoration du bois de la vraye Croix, & des clous aux deux livres derniers, où il fait mention de celle que sainte Radegonde Royne & Religieuse a fait apporter à Poitiers; des vœus de Virginité, dont nôtre tutelaire sainte Genevieve est tant recommandee, des professions Monastiques, sous les reigles cy-dessus touchees de saint Cesarius Eveque d'Arles, & de sainte Cesaria sa sœur pour les femmes & filles, & au dixiéme livre il parle de la reigle sainct Basile observee par

saint Aredius de Limoges. Car saint Mor disciple de saint Benoit, n'étoit encor icy gueres bien conneu, duquel, & de saint Augustin, les reigles sont si vrayes & si indubitablement ecrites par leurs Autheurs, qu'Erasme & Melanthon ne l'ont osé nier.

Voulez vous le mot de Messe, & tout ce qui depend de la verité, & reelle presence du cors & sang au sacrifice de l'Eucharistie & sainɛte Communion: des autels, dedications d'iceux, & des Temples, des Matines, & veilles aux sepulchres des Martyrs & Confesseurs, des franchises de ceux qui s'y sauvoient, des excommunications & disciplines rigoureuses, jusques à deposer quelques Ecclesiastiques mal vivans, des exorcismes, conjurations de pitonisses, du Karéme, des jeûnes, en certains jours de l'an, commandez par l'Eglise Romaine, des festes annuelles, & de la Vierge & des saints, des cierges, luminaires, processions, expiations des signes, & prodiges du Ciel, pelerinages pour satisfactions & pardõs d'offenses, & autres telles devotions, vies & successions de plusieurs Eveques, Abbez & reclus, descriptions & situations de plusieurs citez, villes & chasteaux, cela s'y trouve tant & tant de fois, que ce seroit en plein midy chercher la lumiere.

Le mot d'Archevéque n'y est point: mais biẽ celuy de Metropolitain, & pour les curieux de nos loix Gauloises, il se treuve vn traité de paix livre 9. des preuves par sermens au sepulchre S. Martin liv. 8. autre serment sur les reliques saint

Denis de la chartre livre 5 & en suitte vne femme adultere mise au gibet : juste loy observee encor en plusieurs regions, comme en Bretaigne. Il s'y trouve encor l'antiquité des principaux officiers de la couronne, comme de Connestable en mot propre au livre 10. commendãt aux gens de guerre, de Chancellier, & Maistres des Requetes, comme l'a noté le diligent traité de la Chancellerie. Et d'abondant se verra quelque chose de la Monnoye & des Medalles des Empereurs Gregeois, & on n'oubliera en passant de leurs affaires d'Etat, & de celles des Rois des Espagnes, & des Comtes de Bretaigne, hommes-liges, vassaux, feudataires de nos Rois, comme aussi de plusieurs voisins du Rhin. Cela étant, qui est-ce qui peut douter que ces Histoires ne soient autant de Tresors des veritez & antiquitez Chrestiennes, & autant de carquois où les fleches sont toutes prestes à decocher contre ceux qui voudront moüiller de nouveau le vieil levain des heresies relentes, chansies, & tant de fois condamnees. Si quelque ame paisible ayant eté seduite, ou par la sensualité, ou par piperies & cauteles, ou par incredulité se veut reduire doucement, & remettre au droit chemin de son salut, & veut s'instruire, qui est la vraye & ancienne Eglise, la pure doctrine Evangelique, les Pasteurs Hierarchiques, qu'elle cherche premierement la parole de Dieu, puis les écris Apostoliques, & les histoires de la primitive Eglise, telles que celles-cy, qui sont si naïves, si vrayes, & si salutaires, que mémes les Luthe-

riens

riens les ont pprouvees, & s'en ſont aydez, tant en leurs controverſes qu'en leurs centuries.

L'vn d'entreux Mathias Flatius Eſclauon, des plus grands diſciples de Luther & Melanthon, contre leſquels il a depuis fait bande à part avec ſes Vbiquiſtes, a cité ceſt Evéque en ces centuries, en cent & cent paſſages, toute la ſixieſme en eſt compoſee, l'a fait reimprimer à Bale 1568. ſur vn vieil exemplaire écrit à la main, plus ample de quelques chapitres au quatriéme livre: Il dit auoir tiré de la Librairie de ſaint Nazare, en celle de l'Electeur Othon Henry, d'où il a pris vne ſuite l'vnziéme livre par quelque autre, contenãt l'Hiſtoire de Gaule & de Germanie de plus de cent ans. Mais ce fin Serpent apres avoir recommandé ce livre par vne Epitre aux Comtes de Hanau, comme tres-digne d'étre leu, & employé quelques pages en ſes loüanges, il vient à vomir là deſſus ſa poiſon mortelle, voulant en tirer des arguments pour & contre, tout ainſi que ceux qui ſe ſont entre-defiés, & ſe fourniſſent tous deux d'eſpees & dagues, d'vne méme forge.

Il s'efforce donc de dire que l'élection des Eveques ne ſe faiſoit point par les ſeuls Chanoines, ains par le Clergé, & le peuple tout enſemble; on ne ſçauroit en faire vne reigle certaine, ſi on ne diſtingue les tems, car il s'en trouve de telles, qu'il dit: comme és creations de S. Martin & de ſaint Ambroiſe, où la voix du peuple requerant, criant, priant, fut la voix de Dieu. Mais auſſi il s'en trouve pour vne, cent autres en di-

vers autheurs, méme au 4. livre de cetuy-cy, où le seul clergé a eu suffrage en l'élection. Ce qu'il allegue du grand saint Gregoire, nommé par Calvin entre les Docteurs Orthodoxes, ne fait à propos: Car comme il est montré au commencement du dixiéme, il fut éleu durant vne grande desolation & pestilence, qui rendoit Rome presque deserte; en voudroit-on tirer en consequence les querelles de Damase & Vrsicin, recitees par Amian Marcellin, ou autres telles altercations pour le Papat? Il faut avoir plus d'esgard à ce qui se doit faire à Rome, qu'à ce qui s'y fait; ce disoit vn vieil Iurisconsulte. Il y a dans Sidoine Apolinaire cy-dessus nommé, vne harangue qu'il fit aux Eveques, comprovinciaux, & au Clergé de Bourges, où il suade d'en choisir vn de bonne maison & noble comme premier; Il donne sa voix à vn qu'il louë de s'étre bien comporté en mariage avec sa femme & ses enfans: & luy-mesme harãgueur, étoit gendre de l'Empereur Avitus, bien qu'il fust dans la cinquiéme centaine. Mais tous ces imitateurs de saint Hilaire étoient mariez, comme ne l'étans pas, & pour vn que l'on choisissoit, à condition que la femme entreroit en Monastere, il s'en trouve cinquante éleus Evéques observateurs perpetuels du celibat. le passage qu'allegue Flacius du v. chapitre 4. fait contre luy. C'est le testament d'vn Evéque de Rouerge à Rodez, qui defend qu'vn homme qui ait encor femme vivante ne luy soit subrogé, & ce livre contient la penitence austere d'vn Evéque, pour avoir veu sa jadis

épouse vne fois apres sa consecration.

Flacius adjoute que la confirmation des Evéques ne se demandoit pas alors aux Papes, ains aux Rois, & que l'authorité du saint Pere n'étoit pas lors telle en France que depuis. Si est-ce que plus de 400. ans auparavant; même du tẽs de S. Victor I. le foudre de la Romaine excõmunicatiõ voit éclaté sur les Gaules, aussi bien que sur les autres nations, contre les Quatra decimans. Ie confesseray bien que quelques Rois ont voulu de ce tems-là s'ingerer de nommer aux Evechés, plus par respect qu'on leur devoit, que de droit divin, plus par recommandations & prieres, que d'authorité absoluë, & se voit en cent endroits qu'ils rescrivoient en faveur de leurs Referendaires & Maitres des Requétes, qui étoient lors le seminaire de ces grands Prelats, comme de nôtre tems nous avon veu que de ce college depuis grandement acreu plus de la moitié des ordinaires étoient Evéques ou Archevéques. On choisissoit de ce tems-là les plus doctes, dit Flacius, & les plus dignes, à de si grandes charges.

Les Conciles d'Agde, premier d'Orleans, de Clairmont, premier de Mâcon, second de Lyon, de Tolede, & de Tours, troisiéme de Tolede & d'Orleans, tous du tems de notre Auvergnat, avoient dés lors expres decidé ce sacré celibat, comme au Concile de Neo-cesaree y a plus de douze cens ans, & au Canon 27. des Apotres, & au decret de Calixte premier, dans Gracian

distinct. 27. & saint Hierôme contre Vigilanc.

Et quant à la Primace & souveraine authorité du successeur de saint Pierre, que Vincent de Lirin Moyne Provençal, qui vivoit y a presque 1200. ans appellé chef du rond de la terre, Notre Gregoire de Tours couche tout au long au premier livre cap. 25. qu'apres plusieurs miracles saint Pierre par commandement de Neron, mourut en Croix, & saint Paul par le glaive. Notre autheur, dit-il, pas au même livre qu'en la troisiéme centaine, l'an premier de Dece, le Pape envoya és Gaules grand nombre d'Evéques, saint Martial à Limoges, saint Gracian à Tours, saint Iulien au Mans, saint Vrsin à Bourges, saint Pol à Narbonne, ainsi de plusieurs autres y denommez, de la sorte que Lucius Roy de la grand Bretaigne, apres la premiere centaine avoit obtenu du Pape Eleuthere des Evéques. Saint Augustin le jeune & ses compagnons furent ainsi de Rome envoiez en Angleterre. Au Concile de Calcedoine, Act. 7. Leon n'a-il pas confirmé Maximus Evéque d'Antioche, Iules 1. n'a il pas restitué Athanas à Alexandrie, Pol à Constantinople, & Marcel à Ancyre ?

Dans Sozomene livre 3. n'y a-il pas eu jusques à huit Patriarches de Constantinople deposez par les Papes. Cela ne montre-il pas vne souveraine authorité du saint Pere au chois, institution & consecration des Evéques ? & Damaze escrivant leurs vies ne tient-il pas vn de-

nombrement de leurs ordinations? & quand S. Brice fut chassé de Tours par vne fureur populaire, à qui eut-il recours qu'à Rome pour s'y faire reintegrer, & en debouter les injustes vsurpateurs? Comment leur institution eut-elle eté en la main du Roy, veu que leur destitution n'y estoit pas ? & que nostre Autheur recite que le Roy n'oza entreprendre de faire par ses juges le procez à vn Euéque de Rheims qui fut convaincu & condamné par les Eveques pour crime de leze Majesté, & d'avoir falsifié l'escriture & sein d'vn Maistre des Requestes, pour vne pretenduë grace Royale, ce que Floard n'a pas oublié? Et au 20. chap. du 9. livre, les Eveques d'Embrun & de Gap condamnez par le Synode à Lyon, vserent de l'interceſſion du Roy Gontran vers le Pape Iean deuxiéme à ce qu'il pleut à sa saintetéles retablir. Ce fut ce méme Pape qui par ses lettres priva de son Evéché Contumeliosus Evéque en France, luy en subrogeant vn autre.

Il ne reste plus que la queuë, où cet Esclavon pense avoir gardé son plus noir venin, voulant nier le Purgatoire & les indulgences, Pource (dit-il en sa Preface) que Gregoire de Tours n'en fait nulle mention. Argument de Sofiste, & non d'vn bon Logicien, qui de pures negatives ny de pures particulieres ne peut rien conclure. S'ensuit-il que quand il n'en auroit point parlé qu'il n'en fut rien? Avon nous tous ses escrits? & toutesfois puis qu'il faut rembarrer l'aduersaire

par ſes propres pieces ſans nous arreſter au paſſage du 2. des Machabees. Capitre 12. lequel il ne voudra pas admettre ſelon le Concile ſecond de Cartage qui tient ces livres pour canoniques: ſans luy obiecter le 4. de Tobie, où il eſt commãdé de mettre ſon pain & vin ſur la ſepulture du iuſte: ſans luy repreſenter qu'au cõmencement du 2. des Rois David & autres ont pleuré & ieuné pour Saül, Ionathas, & autres tõbez en guerre, ny qu'en Malac. 3. il eſt dit que Dieu comme vn grand feu purgera les enfans de Levi: Ce que ſaint Hierome là deſſus apres Origene 6. hom. ſur Exode a interpreté du feu de Purgatoire.

Ny ſans le batre du 12. ſaint Math. où il eſt parlé d'vne ſorte de Pechez, qui ne ſe remettent, ny en ce ſiecle, ny en l'autre: D'où ſaint Auguſtin 21. de la cité chap. 24. dit que les Peres ont tiré cette verité, que quelques pechez ſe remettent au ſiecle futur par les ſuffrages de l'Egliſe: ny du méme Evangeliſte 6. chap. & de ſaint Luc 12. où il eſt parlé de l'adverſaire en la voye du Iuge, de la priſon, d'où l'on ne ſort, ſi l'on n'a payé juſques au dernier quatrin: ny ſaint Luc 16. où eſt parlé de ſe faire des amys, c'eſt à dire acquerir la grace des ſaints, qui quand la vie ſera defaillante, nous reçoivent aux eternels tabernacles: ny du méme Evangeliſte 13. d'où ſaint Auguſtin 6. cõtre Iulian, prouve tres-bien, puiſque le bon larron mourant, pria Ieſus-Chriſt apres ſa mort & quand il viendroit à ſon regne d'avoir ſouvenance de luy, qu'il s'enſuit qu'il a creu, qu'apres

cète vie les pechèz pouvoient étre remis : ny des deux paſſages de ſainct Pol, l'vn premiere aux Cor.15.de ceux qui ſe baptiſent pour les mors,ce que Efrem en ſon teſtament entend du bateme des larmes,& penitences de ceux qui prient,jeûnent,gemiſſent,font des aumones pour les treſpaſſez : ny de la méme Epit. chap.3.où il parle d'vne ſimilitude des deux architectes qui baſtiſſent leur maiſon chacun ſur vn fondement ſolide , l'vn de matiere precieuſe, & l'autre d'ais,de foin & de paille,dont la premiere à celuy qui ſera dedans pourra eſtre endommagee du feu: mais de la ſeconde qui ſera bruſlee, le maiſtre ne s'en pourra ſauuer dehors, qu'au travers des flames. Leſquels deux paſſages reçoivent diverſes& difficiles interpretations par les Docteurs, qui en ont fait des volumes de juſte groſſeur.

Mais tirant outre, puis que ie n'ay icy qu'à prouver que le Purgatoire ſe trouve dans notre ſainct Gregoire , ce que Flacius a oſé icy nier ſi hautement , qu'on voie au livre 10. le teſtament de la Roine ſainte Radegonde en ces mots, *Soit que ma penitence s'acheve pendant ma vie, ou apres.* Qu'a elle creu du paracheuement de ſa penitence apres ſa mort , ſi ce n'eſt au Purgatoire? Et au 5. livre , chapitre 27. il loüe la devotion de la Roine Ingoberte, laquelle mourant ordonna que notre Evéque,qui en porte ce témoignage de ſoy,ſeroit ramenteu de faire ſouvent prieres à Dieu pour le remede de l'ame de ceſte defunte veuve de Cheribert. Ce qui ſe trouve deguiſé

exprés en l'impreſſion d'Allemagne : mais il eſt en la notte Françoiſe : comme le méme Flacius l'a reconneu en la 6. centaine colomne 430. où il donne de grandes loüanges à notre autheur.

Au 166. miracle livre premier des Martyrs, il recite d'vne femme devote qui vaquant à ieûnes, veilles, & oraiſons, avoit amaſſé quantité d'or & d'argent qu'elle auoit caché dans ſa cellule, & que l'Eveque ayant trouvé ces eſpeces apres ſa mort les fit jetter dans ſon ſepulchre, d'où on oyoit des gemiſſemens & pleintes d'vn s'ecryant miſerable par les tourmens & ardeur qu'elle ſentoit de l'inflammation de ces metaux lors l'Eveque ôtant le couvercle du tombeau vit l'or fondu, comme en vne fournaiſe dans la bouche de la deffunte, & ſe mit en prieres à Dieu, qu'il luy pleut faire ceſſer cette peine, puis fit refermer le tombeau, & delà en avant ces voix lamentables ne furent plus ouyes, dont les bons Chreſtiens creurent qu'elle eſtoit purgee de ſes peines. Et au 14. du ſecond livre, il rapporte d'vn qui pour le remede de ſon ame en mourant laiſſa vne metairie à ſaint Iulian de Brioude. Et en la gloire des Confeſſeurs chapitre 6. eſt recitee cette Hiſtoire que ſaint Martin paſſant à Arton pres la tombe d'vne Religieuſe nommee Vitaline, la ſalüa, & oüit la voix d'elle qui luy demandoit ſa benediction. & apres l'oraiſon achevee, il ſe tourna vers elle, luy diſant, Vierge devote, dy moy ſi juſques à huy tu as merité la preſence du Seigneur, elle repond vne ſeule cauſe m'en a engardee, qui me ſembloit legere, lors que i'etoy

au

Siecle, c'eſt que les Vendredis, jours de la paſſion du Sauveur du monde, je me ſuis amuſee à laver ma teſte. Ha! dit le ſaint Evéque, que ſera-ce de ceux que le Siecle trompeur traine à peché? & le ſaint Confeſſeur demeura là en prieres, puis dit tout haut, Ma ſœur vy heureuſe, tu ſeras dans trois iours preſentee à la Majeſté divine, & ainſi ſe partit, & la vierge apparut en ſonge à pluſieurs, leur faiſant entendre de qui elle tenoit ce bien fait par l'interceſſion de ce Prelat incomparable. Et au 65. chapitre eſt recité d'vne veuve qui faiſoit dire Meſſe tous les jours pour la memoire de ſon feu mary, & y faiſoit aumône du meilleur vin qu'elle eut.

Ces exemples, & autres que je pourroi extraire, ſont ils pas ſuffiſans pour arguer de faux, ce qu'il dit, que ce ſaint Gregoire n'a point conneu le Purgatoire? quelle apparence, veu qu'il étoit ſi grand amy de ſaint Gregoire Romain, qui en a fait tant de Dialogues, veu qu'il avoit ſi bien leu ſaint Auguſtin, du ſoin pour les morts, & en ſes Confeſſions, & en ſon Manuel, ſaint Hierome, & ſaint Paulin aux Epîtres à Pammach. ſaint Ambroiſe en ſes oraiſons funebres. Tertulien de la couronne & de la chaſteté, & pour monter plus haut, ſaint Denys de la Hierarchie chapitre 7. & ſaint Clement livre 8. des Conſtitutions. Quoy plus? les invectives de la 5 centurie ſont elles receuables, contre ce que Calvin confeſſe livre troiſiéme des Inſtit. chapitre 5. §. 10. que plus de treze cens ans avant luy, l'Egliſe auoit receu pour vn commun vſage les prieres pour les treſpaſſez.

Ce mesme consentement vniversel de l'Eglise pour le purgatoire, nous servira pour les indulgences, la preuve de l'vn servant aux autres, qui sont en l'Eglise vn tresor infini & inepuisable de satisfaction des passions de Iesus-Christ, vraye propitiation pour les pechez de tout le monde, auquel, bien qu'il n'y en aye que trop, s'apliquét aussi les passions de la Vierge, & de tous les Sains, ou de ceux qui n'ont pas peché, comme saint Iean, ou de ceux qui ont plus paty, que ne requeroient leurs pechez. La dispensation duquel tresor est donnee au Pape & Pasteurs en ces mots: Ce que vous delirez en terre, sera delié au Ciel. Math: 16. Comme nous voyon que saint Pol en la seconde aux Corinthiens leur écrit qu'il a donné indulgence, & a relâché vne partie de la penitence à vn qui avoit commis inceste, Tertulien au livre des Martyrs, & saint Cyprian troisiéme des épitres, témoignent que les penitens s'adressoient aux Martyrs, mémes à ceux qui étoient encores en prison, attendant le jour de leurs supplices, ou plutot de leurs couronnes, afin qu'à leurs recommandations, les Evéques leur relachassent quelque chose des peines & penitences enjointes. Prudentius ne laisse vne seule de ces couronnes qu'il n'y ait tissu des fleurs que les penitens vont cueillir aux cimetieres des sains, & luy méme n'oublie pas ses voyages, qu'il dit avoir faits en l'hymne de saint Cassian.

Le Concile de Nice premier, Canon 11. y est expres, qui fera que pour ne t'entrer en cete ma-

tiere si doctement traitee par ce grand Bellarmin. Ie me contenteray de montrer que notre autheur ne les a pas ignorees, quand il recite les voyages & peregrinations faites par des penitēs en Hierusalem, à saint Martin, à saint Iulien, & autres lieux de devotion pour y obtenir relâche & remission de leurs offences.

Que veut-on plus puis que ce méme Flacius avec ses sectaires de Magdebourg en la quatriéme centaine chap. 6. confessent que telles peregrinations penitencieles ont cōmencé du tems du grand Constantin, ce qui toutesfois est faux; Car selon Eusebe livre 5. saint Alexandre qui souffrit Martyre plus de cent ans auparavant, & duquel ils font grand cas, passa en personne jusques en Hierusalem. Aussi fit sainte Helene mere de cet Empereur, & saint Nicolas. Melaine noble matrone voyagea en la méme Cité chap. 40. livre 1.

Saint Hierome epi. 17. fait mentiō d'vn nombre de grans & sains personnages, qui depuis l'Ascension en ont fait autant, & y ont adoré les sains lieux, & les traces des piés, qui y sont Marquees au coupeau, d'où Iesus-Christ monta aux Cieux. Ie ne dy point qu'aux actes 8. le more vient adorer de bien loin en ce Temple, & qu'au 20. saint Pol se hâte pour s'y acheminer en vne Pentecote: suffit sur ce point, comme en tous autres de nous tenir à la determination de ce Concile de Trente session 25. dont les Theologiens rendent trois pertinentes raisons. Que c'est vn signe evident que nous avon l'amour

de Dieu & de ſes ſains, gravé au fons de nos cœurs, quand de gré nous encouron tant de perils, & prenon tant de peines en leur honneur. Et qu'étant céte bonne œuvre penible & laborieuſe, elle nous ſert de penitence & ſatisfaction: & que la devotion en eſt augmentee par la preſence des lieux, & reliquaires ſains & venerables, plus les vns que les autres. I'auroy repondu à tout, ſi j'avoy dit vn mot en l'honneur des Dames: C'eſt de ſainte Vrſule, & de ſes vnze mille Vierges, que ce profane par vne ſemblable negative veut arracher du Ciel: Parce qu'il dit que Gregoire ne les a point celebrees: ne ſuffit-il pas que de toute ancienneté l'Egliſe en a fait ſolemnité le 21. Octobre, comme de celles qui pour la foy Chreſtienne, & pour la conſervation de leur integrité ont changé leur fraile vie en vne eternelle: dans Vſuard, au Martirologe, où Baronius les met plus haut que Sigibert en l'annee 381.

Celebron donc leur double palme de Virginité & de Martyre, quoy que ces nouveaux ſectaires en ayent voulu detracter. Ces belles Hiſtoires diverſes nous ſervent non ſeulement d'exemples, pour monter par des chemins épineux & facheux, au ſommet de la vertu Chreſtienne: mais auſſi de donjons & retranchemens inexpugnables contre les ſurpriſes, aſſaus & furies, de ces divers dogmatiſeurs. La bonté de Dieu ouvriere de notre ſalut a ordonné que la foy ſoit la mere du Martyre, que les merites de ces vaillans capitaines ce ſoient nos ſufrages, leurs afflictiõs, notre inſtruction, leur perte, notre gain, leur tré-

pas, notre vie, leurs vertus & miracles, notre submission & obligation pour en recevoir salut & gueriſon, leurs tourmés, nos delices, leurs triomfes, nos vœuz & ſouhaits. Qui ſeroit celuy ſe diſant craindre Dieu, qui ne craindroit de reuoquer en doute céte verité, que nous voyon confirmee & ſeellee de tant de ſang ſi ſaint & ſi courageux? Seroit-ce pas choſe de grand peril, ſi apres les oracles des Profetes, predications des Apotres, témoignages des Martyrs, reſolutions des Conciles, fondees en ſucceſſion de ſiecles en ſiecles, en miſſion legitime, & vnité de doctrine; Si apres le conſentement vniverſel de toutes les nations, on preſume de nouueau éplucher l'ancíene croyance, comme ſi ce n'étoit que quelque opinion nee de trois jours, & tirer des abimes de Democrit vne pretenduë Egliſe, qui ſeroit demeuree cachee & inviſible pour ſe reveiller d'vn ſi profond ſomme, & ſe mettre en parade au bout de quatorze cens ans, & ſe reveler à des Religionaires, qui courent ſans qu'on les ait envoyez, qui ſont ſi mal d'accord entr'eux, flotans çà & là à tous vens de doctrines; farcys de chimeres & imaginations toutes contraires aux textes de l'Ecriture ſainte, que ſeule ils diſent reclamer: & que ſouvent contraints d'y renoncer, voudroiét arguer d'erreur, s'ils pouvoient l'vnique épouſe de Dieu, le ferme appuy de verité perpetuelle & infaillible: ſous l'aſſeurance de laquelle nous faut tenir, puiſque il n'y a homme non prevenu d'opinion gauchere, qui ne voye & connoiſſe

s'il veut mettre quelques heures à la lecture des Peres, tel que cetuy-cy, que tout ce que nous tenõ & croyõ a été tenu, creu, témoigné, & resolu vnanimement en la primitive Eglise, de plus de dix, douze, & quatorze siecles, qui est ce que nous avion entrepris de prouver, & qui est rapporté de bonne foy, en ces sacrez Commentaires, esquels les lecteurs peuvent moissonner à pleine faucille, honeur, plaisir & profit. Honeur qui a pour son but le seruice & la gloire de Dieu: plaisir & contentement qui provient de la tranquilité d'esprit en bien croyant & bien faisant: profit en l'exaltation de la sainte foy Catholique, & en la conquéte qui se peut faire des ames gaignees à Dieu, qui abandonnans le cam des mécreans adversaires reviendront s'enroler sous l'etendart de la Croix.

FIN.

Cet Autheur est imprimé en François chez Claude de la Tour, au mont S. Hilaire à Paris, & se verra en bref en sa propre langue, avec les Commentaires du docte Savaron.